

Livret pédagogique

Aristides de Sousa Mendes

consul général du Portugal à Bordeaux en juin 1940



9 jours pour sauver 30 000 personnes

Aristides de Sousa Mendes



- Le contexte bordelais, régional, français, mondial et portugais
- Aristides de Sousa Mendes : sa famille, sa carrière et sa décision de désobéir, son retour au Portugal, bilan, son procès...
- La Shoah, les Justes parmi les Nations
- Préparer la projection des films « Le consul proscrit » et « Désobéir » et l'exposition « Aristides de Sousa Mendes, le Juste de Bordeaux »
- Vocabulaire

éditions
Quatorze

Comité national français en hommage à
Aristides de Sousa Mendes
Aristides de Sousa Mendes

*Il est des leçons d'histoire qui sont de véritables leçons de vie.
L'action d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux, Bayonne et Hendaye en juin 1940
en est une singulièrement forte.*

*Il a fallu plusieurs décennies pour que notre Région, grâce à la curiosité et au volontarisme
de quelques citoyens éclairés, redécouvre cette page de son histoire.
Elle est aujourd'hui assez largement connue et vient d'avoir les honneurs de la télévision
au travers d'un téléfilm de grande qualité, fort justement intitulé : « Désobéir ».*

*Désobéir aux ordres, lorsqu'ils sont illégitimes, pour mieux obéir à sa conscience.
Ceci au péril, sinon de sa vie, en tout cas de son confort et de sa situation sociale.
C'est ce que fit Sousa Mendes, Juste parmi les Justes, dans un temps où la folie
et la haine mettaient l'Europe à feu et à sang.
Dans un temps où un visa pour le Portugal fut pour des milliers d'enfants,
de femmes et d'hommes la chance unique d'échapper à la fureur nazie
et, pour ceux d'entre eux qui étaient Juifs, à l'anéantissement dans les camps de la mort.*

*Le comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes conduit,
depuis plus de vingt ans maintenant, un très utile travail de sensibilisation, de valorisation
et de commémoration de cette histoire exemplaire.
La Région Aquitaine a bien sûr fait le choix de le soutenir et de l'accompagner dans ses initiatives.*

*L'objet du présent livret est de permettre que les jeunes Aquitains puissent,
dans le cadre scolaire, par la confrontation avec les supports audiovisuels
et par l'apport conjoint des membres du comité et de leurs professeurs,
se saisir de cette histoire, en comprennent le contexte et les enjeux
et y trouvent, sans doute, des raisons supplémentaires de bâtir
et de conduire leur vie dans les principes de l'humanisme.
C'est à ce titre que la Région lui attribue le label de son dispositif « Tous citoyens ! »*

Que tous ceux qui ont contribué à sa réalisation trouvent ici le témoignage de nos remerciements.

Préface

Aristides de Sousa Mendes, consul général du Portugal, en poste à Bordeaux, agit par anticipation en juin 1940 avec son épouse Angelina et deux de ses enfants, ils sauvent en 9 jours plus de 30 000 personnes, dont 10 000 Juifs, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye.

Ses actes lui ont valu, dès son retour au Portugal en juillet 1940, d'être démis de ses fonctions. Proscrit, banni, condamné par Salazar et son régime le 30 octobre 1940, il est réduit au silence et à la misère, pour avoir agi contre les ordres donnés par son gouvernement.

Son action se déroule en Aquitaine, alors que la tragédie de la guerre jette sur les routes des réfugiés étrangers et français qui arrivent par milliers dans le sud-ouest de la France, fuyant devant l'avancée des troupes allemandes. Les opposants qui souhaitent poursuivre le combat hors de la métropole se joignent à eux.

Ce livret proposé aussi bien aux enseignants qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, se conçoit comme un outil pédagogique destiné à faire découvrir cet homme exceptionnel et son action exemplaire.

Ce document a pour objectif d'aider dans la présentation d'Aristides de Sousa Mendes, de la *Shoah*, de la Seconde Guerre mondiale et des Justes parmi les Nations. L'alternance de textes d'historiens, de documents iconographiques et de témoignages, permet une lecture chronologique aisée. Les fiches descriptives sur les films (fiction et documentaire) et sur l'exposition conçue et réalisée par le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes, accompagnent ces outils à disposition des établissements scolaires.

Les Justes sont entrés dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à l'instar d'Aristides de Sousa Mendes qui s'est opposé à la politique de déshumanisation des victimes condamnées à l'extermination.

L'État français, en 2007, a rendu hommage à ces Justes parmi les Nations au Panthéon, en les plaçant aux côtés des grands hommes de la Nation française, et en les nommant Justes de France. Ces honneurs sont uniques, aucun autre pays n'a eu cette démarche.

Décrire le courage et l'action héroïque d'Aristides de Sousa Mendes permet de rappeler ces actes, spontanés ou réfléchis, de tous ceux Justes ou anonymes qui ont permis aux trois quarts des Juifs en France d'être sauvés de la barbarie nazie.

L'exemple d'Aristides de Sousa Mendes invite à une réflexion sur le droit de conscience et le devoir de désobéir.

Manuel Dias
président du Comité national français
en hommage à Aristides de Sousa Mendes

Pour vous aider sur Internet :

Le site www.sousamendes.org propose de nombreux documents et des informations complémentaires.

Sommaire

Bordeaux dans la tourmente de la défaite	2
Repères chronologiques	5
Le Portugal de Salazar durant le Seconde Guerre mondiale	6
Aristides et César... et Angelina	7
Septembre 1938 : Aristides nommé consul du Portugal à Bordeaux	8
Novembre 1939 : Aristides commence à désobéir	9
17 au 19 juin : Aristides désobéit à Bordeaux	10
20 au 22 juin 1940 : Aristides à Bayonne	12
22 au 25 juin 1940 : Aristides à Hendaye	13
Bilan : 32 000, 34 000 visas délivrés, 30 000 personnes sauvées ?	14
Juillet 1940 : retour au Portugal	15
Tout allait changer pour eux : de la déchéance à l'oubli !	16
Depuis 1966 : de la reconnaissance à la réhabilitation...	17
De la persécution des Juifs à la Shoah	18
Les Justes parmi les Nations	19
« Le consul proscrit » film documentaire	20
« Désobéir » téléfilm fiction	21
« Aristides de Sousa Mendes, le Juste de Bordeaux » exposition	22
Vocabulaire	24
Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes	25
Les lieux de mémoire	25

Réalisé par le
Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

Directeur de publication : Manuel DIAS

Coordonnatrice éditoriale : Hellen KAUFMANN

Rédacteurs : Hellen KAUFMANN, Lucien LAZARE, Philippe SOULEAU

Graphisme, réalisation : Bernard LHOUMEAU

Imprimé en France : Imprimerie Lestrade - Cenon (33)

Bordeaux dans la tourmente de la défaite

Philippe Souleau Centre d'histoire sociale du XX^e siècle - Université Paris 1

Le nom de Bordeaux se décline souvent dans la mémoire collective avec celui de défaite. Cette vision des événements de mai-juin 1940 se veut trop simplificatrice. Archives et témoignages révèlent une histoire beaucoup plus complexe qui se divise en trois grandes phases chronologiques.

AVEC la débâcle militaire, des millions de civils, originaires de Belgique, du Luxembourg, de Lorraine, du Nord et de la région parisienne fuient sur les chemins de l'exode, venant s'ajouter aux réfugiés espagnols arrivés en Gironde depuis 1936, aux émigrés juifs du III^e Reich internés dans les camps de Bassens et de Libourne, aux évacués de Meurthe-et-Moselle accueillis en septembre 1939. En quelques semaines, la population bordelaise est multipliée par deux, passant de 300 000 à 700 000 habitants. La ville se transforme en une cohue indescriptible :

« tout le centre de la ville n'était qu'une foire en plein vent » résume Léon Blum, « un entassement humain de centaines de milliers de migrants déboussolés, à la recherche d'un boulanger » se souvient Charles Tillon. Les exilés bivouaquent dans les parcs et sur les trottoirs, des centaines de véhicules, de voitures à cheval et de bicyclettes aux chargements les plus hétéroclites envahissent les rues et le port. Les moyens mis en œuvre se révèlent bien vite insuffisants. Plus d'un million de repas sont distribués quotidiennement. Mais la pénurie menace, l'eau est rationnée, les hébergements, même de fortune, font défaut.

La débâcle frappe également les entreprises, à l'image des usines Peugeot. Aux termes d'un accord entre le ministère de l'Air et le groupe Peugeot, de nombreuses machines sont transférées dans l'agglomération bordelaise à partir du printemps 1939 pour alimenter un vaste complexe aéronautique militaire. En juin 1940, 4 000 salariés des usines Peugeot de Sochaux ainsi qu'une partie des archives sont évacués sur Bordeaux. La banque de France y

transfère son siège social, de nombreuses succursales, leurs réserves en billets. L'eau lourde, utilisée par Frédéric Joliot-Curie dans son laboratoire du collège de France, est également transportée en Gironde.

A PARTIR du 14 juin, l'appareil de l'État se replie à son tour en Gironde. Bordeaux, après les épisodes de la Commune en 1870-1871 et du repli de septembre-décembre 1914, s'improvise capitale de la France pour la troisième fois de son histoire.

Plus de 1 100 fonctionnaires s'établissent dans la cité où 300 bureaux sont réquisitionnés. Le président de la République, Albert Lebrun, s'installe dans l'hôtel de préfecture et le président du Conseil, Paul Reynaud, également ministre des affaires étrangères, de la Défense nationale et de la Guerre, dans l'hôtel du commandant de la XVIII^e région militaire, deux bâtiments situés rue Vital-Carles, « seule voie calme, selon les souvenirs du journaliste Alfred Fabre-Luce, barrée par la police, où siège le gouvernement ».

Les autres ministères sont hébergés dans

L'EUROPE EN JUIN 1940 :

- FLUX DE RÉFUGIÉS
- III^e REICH ET TERRITOIRES OCCUPÉS
- ALLIÉS DE L'ALLEMAGNE
- ÉTATS NEUTRES
- ÉTATS EN GUERRE CONTRE LE III^e REICH





DÈS LE DÉBUT DE L'INVASION ALLEMANDE, DES MILLIONS DE CIVILS BELGES, LUXEMBOURGEOIS ET FRANÇAIS DÉFERLENT SUR LES ROUTES EN DIRECTION DU SUD. À PIED OU EN EMPRUNTANT DES MOYENS DE LOCOMOTION DE FORTUNE ILS SE LANCENT SUR LES ROUTES SOUS LA MENACE DE L'AVIATION ALLEMANDE.

divers hôtels particuliers du centre-ville tandis que la Chambre des députés et le Sénat sont éloignés dans des immeubles périphériques et inadaptés. De même, le Conseil d'État, privé de ses archives et isolé dans le sud du département, à Monségur, est contraint de suspendre ses activités.

Les détenus des prisons du Cherche-Midi et de la Santé sont transférés au Fort du Hâ. Quatre d'entre eux, condamnés à mort pour trahison par le 3^e Tribunal militaire de Paris, sont exécutés le 22 juin, sur le champ de tir de Verthamon, à Pessac.

Les gouvernements en exil de Pologne, du Luxembourg et de Belgique trouvent refuge dans le département. Ce dernier, établi à Sauveterre-de-Guyenne, refuse de poursuivre la guerre et se prononce le 27 juin en faveur d'un rapatriement. Les ambassades et les légations étrangères font escale dans 70 châteaux vinicoles du Bordelais, de la juridiction de Saint-Émilion, du Sauternais et du Médoc. Ainsi, l'ambassadeur du Portugal et son personnel logent au château Lamarselle à Saint-Émilion.

L'angoisse grandit encore lorsque les premiers détachements de l'armée française traversent la région dans le désordre le plus complet. Le 14 juin 1940, le général Sikorski, son état-major et un millier d'hommes se replient à Libourne. Plus de 200 officiers, autant de sous-officiers et 3 000 hommes de troupes sont recensés à Bazas, au sud de Bordeaux, entre le 19 et le 21 juin. Les 236^e et 237^e divisions légères d'infanterie installent leur cantonnement entre Sainte-Foy et Bergerac.

C'EST DANS ce contexte, aggravé par les manigances du maire de Bordeaux, Adrien Marquet, et les intrigues de Pierre Laval, que se délite le tissu national et se trament des décisions politiques lourdes de sens. Le clan des pacifistes, bientôt rejoint par les germanophiles et les Maurrassiens, complotent déjà en sous-main contre la République et entendent instaurer un ordre nouveau. Le débat entre partisans de l'armistice et partisans d'une capitulation militaire puis d'un départ en Afrique du Nord pour continuer la lutte tourne à l'avantage des premiers. Marquet multiplie volontiers les réunions pour réclamer l'arrêt des hostilités : « *il faut arrêter la boucherie [...]. Assez ! Assez ! Il faut traiter. Toute résistance est impossible, [...] il n'y a plus rien à faire.* »

LE 17 JUIN, Paul Reynaud démissionne, aussitôt remplacé par le maréchal Pétain qui invite le jour même les Français « *à cesser le combat* ». Rassurée, par la présence à la tête du pays du vainqueur de Verdun qui apparaît pour beaucoup comme l'homme providentiel, l'opinion publique dans sa grande majorité exprime un certain soulagement de voir la guerre se terminer. L'ampleur de la défaite et l'exode avec ses longs convois hétéroclites ont, il est vrai, fortement ébranlé les consciences, profond traumatisme qui oriente durablement l'opinion vers le maréchalisme. Vingt-sept parlementaires – dont Édouard Daladier, Georges Mandel arrêté le 17 juin et accusé d'avoir fomenté un coup d'état, Jean Zay, Pierre Mendès France – refusent cependant de suivre le maréchal Pétain et appareillent du Verdon, à

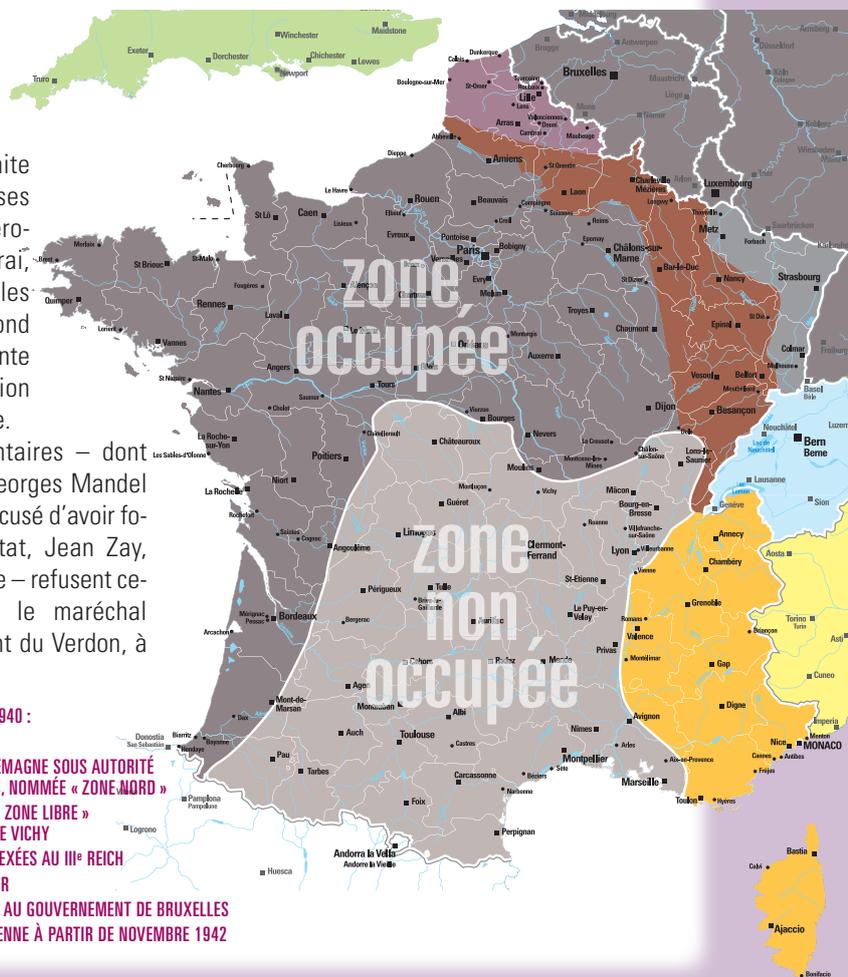
bord du Massilia, le 21 juin pour Casablanca, sous les insultes de l'équipage.

LE 18 JUIN, une autre voix se fait l'écho de Pétain depuis Londres : le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le gouvernement Reynaud, parti de l'aérodrome de Beure-Mérignac. Il appelle les Français au micro de la BBC à poursuivre le combat. L'attrait du littoral et la proximité de l'Espagne font alors de l'Aquitaine une plaque tournante de l'évasion et de l'exil.

ENTRE le 21 et le 24 juin 1940, plus de 260 civils et militaires s'embarquent à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz sur des navires belges et polonais à destination de l'Angleterre. Parmi eux, René Cassin, Daniel Cordier et Raymond Aron, figures majeures de la France Libre. Un autre appel à la Résistance, moins connu, est lancé à Bordeaux le 17 juin par Charles Tillon, en marge de la ligne politique du parti communiste, pour dénoncer la trahison de la bourgeoisie française, refuser la guerre des capitalistes et « *former un gou-*

LA FRANCE APRÈS LE 22 JUIN 1940 :

- LIGNE DE DÉMARICATION
- ZONE OCCUPÉE PAR L'ALLEMAGNE SOUS AUTORITÉ DU GOUVERNEUR DE PARIS, NOMMÉE « ZONE NORD »
- ZONE NON OCCUPÉE DITE « ZONE LIBRE » OU « ZONE SUD », CAPITALE VICHY
- ALSACE ET LORRAINE ANNEXÉES AU III^e REICH
- ZONE INTERDITE AU RETOUR
- ZONE INTERDITE ATTACHÉE AU GOUVERNEMENT DE BRUXELLES
- ZONE D'OCCUPATION ITALIENNE À PARTIR DE NOVEMBRE 1942



Bordeaux dans la tourmente de la défaite

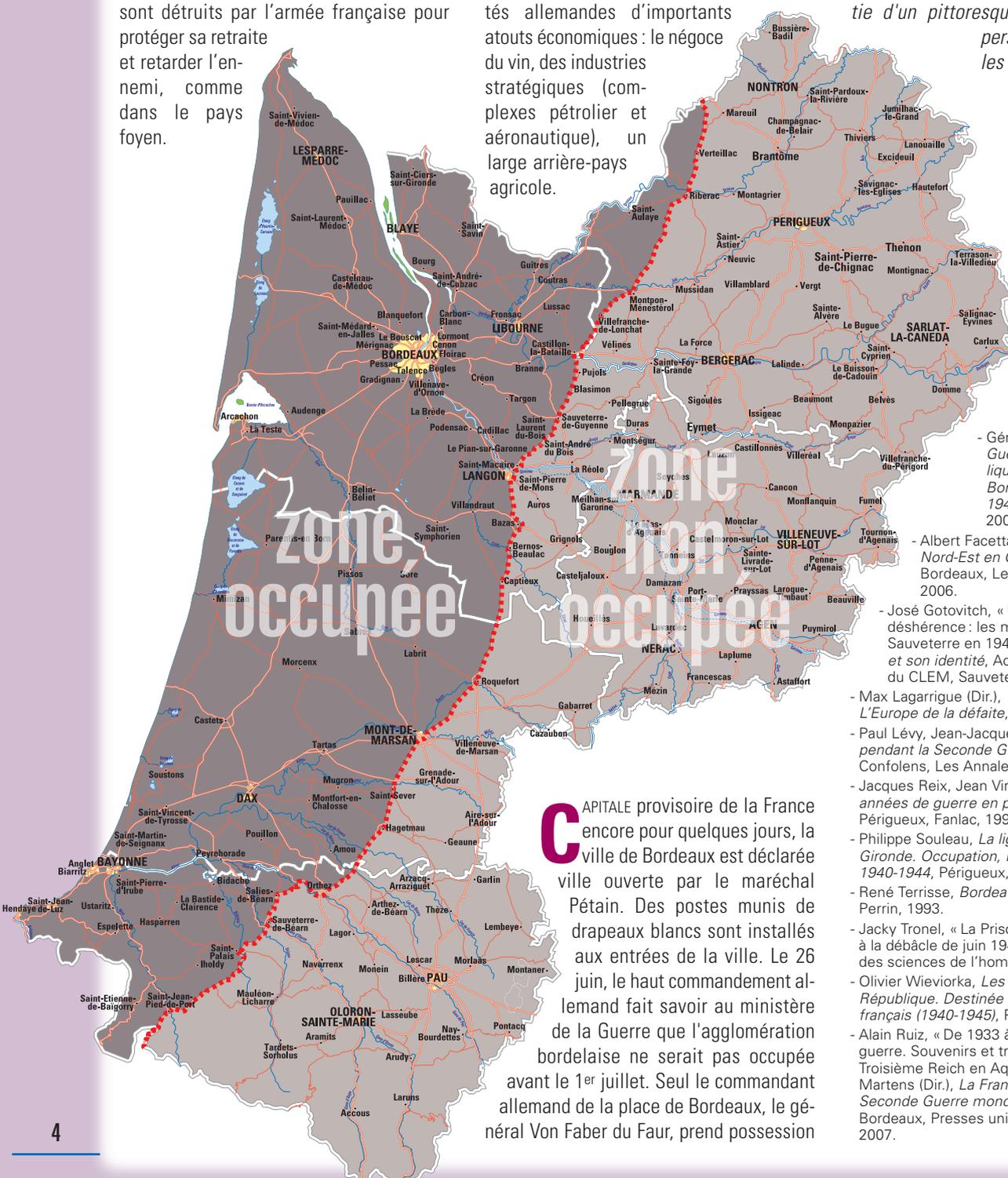
Philippe Souleau Centre d'histoire sociale du XX^e siècle - Université Paris 1

vernement populaire, luttant contre le fascisme hitlérien et les 200 familles, s'entendant avec l'URSS, pour une paix équitable, luttant pour l'indépendance nationale et prenant des mesures contre les organisations fascistes».

La ville de Bordeaux est bientôt rattrapée par les réalités de la guerre. La ville est bombardée par la Luftwaffe dans la nuit du 19 au 20 juin. Le bilan est lourd : 63 morts et 185 blessés. De nombreux ponts sont détruits par l'armée française pour protéger sa retraite et retarder l'ennemi, comme dans le pays foyen.

Une ligne de démarcation, conformément à la convention d'armistice franco-allemande du 22 juin, divise la région en deux zones. Pour des impératifs économiques et stratégiques, le littoral atlantique, pourtant éloigné de la ligne de front atteinte par la Wehrmacht, est englobé dans la zone occupée. Ainsi, les Allemands mettent la main sur Bordeaux et son port qui, malgré un certain déclin, conservent un rayonnement international. L'occupation du département assure également aux autorités allemandes d'importants atouts économiques : le négoce du vin, des industries stratégiques (complexes pétrolier et aéronautique), un large arrière-pays agricole.

de ses bureaux le 28 juin. Le lendemain, le gouvernement quitte Bordeaux pour Vichy. Adrien Marquet appelle ses concitoyens au calme, à la discipline, à l'ordre et à la dignité. Le 1^{er} juillet, l'occupation de la ville devient effective. Traumatisée, humiliée, la population subit les événements comme l'écrit dans le Figaro, François Mauriac témoin privilégié des événements depuis sa propriété de Malagar : « *Les défilés de troupes allemandes, ce n'était guère pour eux qu'un effet de cinéma. Cela faisait partie d'un pittoresque qui ne concernait personne entre la Loire et les Pyrénées* ».



Pour aller plus loin
Le conseil d'État son histoire à travers les documents d'époque 1799-1974, Paris, CNRS, 1974.

- Jean-Pierre Azéma, 1940 L'année terrible, Paris, Le Seuil, 1990.

- Gérard Boulanger, À mort la Gueuse ! Comment Pétain liquida la République à Bordeaux 15, 16 et 17 juin 1940, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

- Albert Facetta, Les réfugiés du Nord-Est en Gironde (1939-1943), Bordeaux, Les dossiers d'Aquitaine, 2006.

- José Gotovitch, « Un gouvernement en déshérence : les ministres belges à Sauverterre en 1940 » in L'Entre-Deux-Mers et son identité, Actes du septième colloque du CLEM, Sauverterre-de-Guyenne, 2000.

- Max Lagarrigue (Dir.), 1940, La France du repli. L'Europe de la défaite, Toulouse, Privat, 2001.

- Paul Lévy, Jean-Jacques Becker, Les réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale, Confolens, Les Annales de la Mémoire, 1999.

- Jacques Reix, Jean Vircoulon, Chronique des années de guerre en pays Foyen 1939-1945, Périgueux, Fanlac, 1996.

- Philippe Souleau, La ligne de démarcation en Gironde. Occupation, Résistance et société. 1940-1944, Périgueux, Fanlac, 1998.

- René Terrisse, Bordeaux 1940-1944, Paris, Perrin, 1993.

- Jacky Tronel, « La Prison militaire de Paris face à la débâcle de juin 1940 », Fondation Maison des sciences de l'homme, Paris, 2009.

- Olivier Wieviorka, Les orphelins de la République. Destinée des députés et sénateurs français (1940-1945), Paris, Le Seuil, 2001.

- Alain Ruiz, « De 1933 à la fin de la drôle de guerre. Souvenirs et traces d'émigrés du Troisième Reich en Aquitaine » in Stephan Martens (Dir.), La France, l'Allemagne et la Seconde Guerre mondiale. Quelle mémoire ?, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007.

CAPITALE provisoire de la France encore pour quelques jours, la ville de Bordeaux est déclarée ville ouverte par le maréchal Pétain. Des postes munis de drapeaux blancs sont installés aux entrées de la ville. Le 26 juin, le haut commandement allemand fait savoir au ministère de la Guerre que l'agglomération bordelaise ne serait pas occupée avant le 1^{er} juillet. Seul le commandant allemand de la place de Bordeaux, le général Von Faber du Faur, prend possession

Repères chronologiques

1933

🇩🇪 **30 janvier.** Hitler devient chancelier, il prend le pouvoir en Allemagne.

🇩🇪 **22 mars.** Ouverture du camp de concentration de Dachau en Allemagne.

1938

🇫🇷 **12 novembre.** Le gouvernement français de Daladier publie un décret prévoyant la création de centres spéciaux pour l'internement des « étrangers indésirables ».

1939

🇫🇷 **21 janvier.** Ouverture du premier centre de rassemblement des étrangers à Rieucros (Mende, Lozère), premier camp d'internement pour les « étrangers indésirables ».

🇨🇪 **15 mars.** Invasion de la Tchécoslovaquie (Bohême, Moravie et Ruthénie) par l'Allemagne et la Hongrie.

🇮🇹 **8 avril.** Invasion de l'Albanie par l'Italie.

🇩🇪 **22 juin.** Invasion de la Slovaquie par le Reich.

🇩🇪 **1^{er} septembre.** Invasion de la Pologne par l'Allemagne sans déclaration de guerre.

🇫🇷 **1^{er} septembre.** Mobilisation générale en France (5 millions d'hommes mobilisés) et au Royaume-Uni.

🇬🇧 **3 septembre.** Déclaration de la guerre à l'Allemagne par le Royaume-Uni (et son Empire), l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France.

🇩🇪 **27 septembre.** Invasion de la Pologne par l'Allemagne et l'URSS. Le gouvernement de Varsovie part en exil avec 100 000 réfugiés.

🇵🇹 **11 novembre.** Salazar, président du Conseil des ministres au Portugal et ministre des affaires étrangères, signe la circulaire n° 14 destinée à trier et limiter l'entrée au Portugal d'un grand nombre de réfugiés.

🇫🇮 **30 novembre.** Invasion de la Finlande par les troupes soviétiques sans déclaration de guerre.

1940

🇩🇪 **Avril.** Création du camp de concentration d'Auschwitz, en Pologne.

🇩🇪 **9 avril.** Invasion du Danemark et de la Norvège par l'Allemagne.

🇩🇪 **14 avril.** Débarquement franco-britannique dans plusieurs ports norvégiens, notamment Narvik.

🇬🇧 **10 mai.** Winston Churchill est nommé Premier ministre du Royaume-Uni.

🇩🇪 **10 mai.** Offensives allemandes contre la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France.

🇫🇷 **Mai-juin.** Exode de la population française fuyant devant l'avancée allemande

🇩🇪 **10 mai.** Occupation du Luxembourg par la Wehrmacht. La grande-duchesse Charlotte, sa famille, son gouvernement et 70 000 Luxembourgeois s'exilent.

🇩🇪 **15 mai.** Invasion des Pays-Bas par les troupes allemandes.

🇩🇪 **17 mai.** Invasion allemande de la Belgique.

🇩🇪 **24 mai.** Défaite des troupes franco-britanniques en Flandre. Évacuation de Dunkerque (fin le 4 juin).

🇩🇪 **28 mai.** Capitulation sans condition du roi Léopold III de Belgique.

🇮🇹 **10 juin.** Déclaration de guerre de l'Italie à la France et à la Grande Bretagne

🇫🇷 **14 juin.** Entrée des troupes allemandes à Paris. Le gouvernement français se replie à Bordeaux.

🇩🇪 **15 juin.** Occupation soviétique de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie.

🇫🇷 **16 juin.** Philippe Pétain est nommé chef de gouvernement français.

🇫🇷 **17 juin.** Pétain demande l'armistice à l'Allemagne.

🇫🇷 **17 juin.** Le général de Gaulle décolle de Bordeaux-Mérignac pour Londres.

🇫🇷 **17 au 25 juin.** En Aquitaine Aristides de Sousa Mendes, consul général du Portugal à Bordeaux, sauve plus de 30 000 réfugiés de la barbarie nazie et des camps de la mort.

🇫🇷 **18 juin.** Appel du 18 juin du général de Gaulle, engageant les Français à résister, à poursuivre la lutte.

🇫🇷 **21 juin.** Occupation de Poitiers, Clermont-Ferrand, Vienne, Cholet par les forces allemandes.

🇫🇷 **21 juin.** Bombardement de Marseille par l'aviation italienne.

🇫🇷 **22 juin.** Le gouvernement de Vichy publie un décret-loi portant sur la révision des naturalisations pour certaines catégories de Français.

🇫🇷 **22 juin.** Signature de l'armistice à Rethondes. La France est démembrée.

🇫🇷 **24 juin.** Signature d'un armistice entre la France et l'Italie.

🇷🇺 **27 juin.** Invasion de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord par l'Union soviétique.

🇫🇷 **29 juin.** Le gouvernement français quitte Bordeaux. Il s'installe à Vichy le 1^{er} juillet.

🇫🇷 **4 juillet.** Rupture des relations diplomatiques entre la France de Vichy et le Royaume-Uni.

🇫🇷 **10 juillet.** L'Assemblée nationale approuve un texte qui met fin au régime républicain et accorde au maréchal Pétain les pleins pouvoirs.

🇫🇷 **25 juillet.** Annexion par l'Allemagne de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

🇩🇪 **27 septembre.** 1^{re} ordonnance allemande définissant les Juifs et imposant leur recensement et l'identification des entreprises juives existant en zone occupée.

🇩🇪 **1^{er} octobre.** Création du ghetto de Varsovie.

🇫🇷 **3 octobre.** 1^{er} statut des Juifs, adopté par le gouvernement Pétain, qui interdit aux Juifs d'occuper des postes dans la fonction publique.

🇫🇷 **4 octobre.** Le gouvernement français publie une loi autorisant les préfets à procéder à l'internement des étrangers dans des camps spécifiques.

🇫🇷 **7 octobre.** Abrogation du décret Crémieux du 24 octobre 1870 qui avait accordé la nationalité française aux Juifs d'Algérie.

🇵🇹 **30 octobre.** Condamnation politique par Salazar d'Aristides de Sousa Mendes.

1941

🇫🇷 **29 mars.** Création par le gouvernement de Vichy du Commissariat général aux Questions Juives, dirigé par Xavier Vallat, qui promet un antisémitisme d'État.

🇫🇷 **14 mai.** « Rafle du billet vert » : 2 140 Juifs étrangers sont arrêtés à Paris sur convocation et internés au camp de Beaune-la-Rolande.

🇫🇷 **2 juin.** 2^e statut des Juifs visant à limiter leurs droits et leurs libertés.

🇫🇷 **20 août.** Ouverture du camp de transit de Drancy, en région parisienne.

🇫🇷 **19 octobre.** Création d'une police aux Questions Juives, par le gouvernement de Vichy.

1942

🇩🇪 **début 1942.** Installation des chambres à gaz dans les camps d'extermination.

🇫🇷 **27 mars.** Départ du 1^{er} convoi de déportés juifs vers Auschwitz (1 112 déportés, 23 survivants en 1945).

🇫🇷 **29 mai.** Port obligatoire de l'étoile jaune pour les Juifs de plus de 6 ans.

🇫🇷 **16 - 17 juillet.** Rafle du Vel' d'Hiv. 12 884 Juifs sont arrêtés par 4 500 policiers français sur l'ordre du gouvernement de Vichy. Ils seront tous déportés et exterminés à Auschwitz.

🇫🇷 **11 novembre.** Occupation totale de la France par l'Allemagne.

🇫🇷 **11 décembre.** Le gouvernement de Vichy publie une loi relative à l'obligation d'apposer la mention « JUIF » sur les cartes d'identité et d'alimentation des israélites français et étrangers.

1943

🇫🇷 **1^{er} janvier.** Le journal français *J'accuse* publie des informations sur le fait qu'un million de Juifs a été assassiné par les nazis en 1942.

🇫🇷 **22-29 janvier.** Rafle de Marseille par les forces de l'ordre françaises. 4 000 Juifs sont arrêtés dans une opération appelée « action tigre ».

🇫🇷 **6 mai.** Louis Darquier de Pellepoix remplace Vallat au Commissariat général aux Questions Juives.

🇫🇷 **10 août.** Débarquement allié en Sicile.

🇫🇷 **5 octobre.** Libération de la Corse par les troupes de la France Libre.

1944

🇫🇷 **6 avril.** Rafle des 44 enfants à Izieu sur les ordres de Klaus Barbie, chef de la gestapo à Lyon.

🇫🇷 **6 juin.** D Day, le débarquement. La plus forte armada jamais assemblée est lancée à l'aube contre la forteresse Europe et le mur de l'Atlantique qu'on dit impenable. C'est en Normandie que les alliés ont choisi de frapper.

🇫🇷 **15 août.** La 1^{re} Armée Française et les Forces Américaines débarquent en Provence au son du chant des Africains.

🇫🇷 **17 août.** Départ du 78^e et dernier convoi de déportation des Juifs de France vers Buckenwald (Allemagne). 76 000 Juifs auront ainsi été déportés, dont 11 400 enfants.

🇫🇷 **19 août.** Paris est libéré après plus de quatre ans d'occupation.

🇫🇷 **9 septembre.** Formation en France d'un gouvernement d'unanimité nationale.

1945

🇩🇪 **8 mai.** Signature à Berlin de la capitulation allemande « sans condition », fin de la Seconde Guerre mondiale, après plus de 6 ans de combats. Les canons se taisent sur une Europe dévastée et saignée à blanc.

Le Portugal de Salazar

Après plusieurs années d'instabilité politique, de luttes de travailleurs, de tumultes, d'homicides politiques et de crises financières, l'armée prend le pouvoir au Portugal par un coup d'État le 28 mai 1926.

En avril 1928, le régime militaire nommé António de Oliveira Salazar, un enseignant de l'université de Coimbra, ministre des Finances avec pleins pouvoirs budgétaires afin de redresser le pays. En 1932 il se fait nommer président du Conseil des ministres. En 1933 il prend les pleins pouvoirs et instaure l'*Estado Novo* (État Nouveau), régime autoritaire à parti unique et nationaliste fondé sur le catholicisme et l'anticommunisme et proche de l'idéologie fasciste de Benito Mussolini et d'Adolphe Hitler.

Le Portugal et la guerre

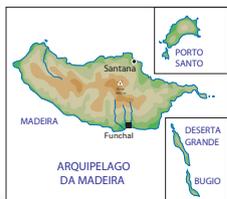
Dès le début des agressions allemandes en Europe, Salazar annonce unilatéralement la neutralité du Portugal et signe avec l'Espagne un pacte de non agression. Salazar qui ne souhaite pas déplaire à l'Allemagne ordonne, par la circulaire n° 14 du 11 novembre 1939, à ses diplomates en poste en Europe, de refuser l'octroi de visas aux catégories de personnes pourchassées par les nazis. Soucieux de conserver de bonnes relations avec la Grande-Bretagne, Salazar n'organisa pas la chasse aux Juifs dans son pays. Le Portugal deviendra un important lieu de transit pour les réfugiés étrangers.

Un pays neutre

Alors que l'Europe entière est en guerre, le 2 juin 1940 le Portugal, resté neutre, célèbre le 8^e centenaire de la fondation du royaume du Portugal et le 3^e centenaire de la restauration de l'Indépendance face à l'Espagne. Salazar inaugure l'Exposition du monde portugais en grandes pompes. Les festivités dureront jusqu'en décembre 1940.

Malgré les efforts de Salazar, Hitler envisage l'invasion du Portugal en 1940, pour faire face

au probable débarquement des Anglais. Le projet sera abandonné. Bien qu'en octobre 1940, Salazar ait condamné Aristides de Sousa Mendes à l'oubli, au silence et à la misère pour sa désobéissance, il se félicite, dès la fin de la guerre des actes de sauvetage que le Portugal a apportés aux réfugiés pendant la guerre en les accueillant sur son territoire.



5 ANS APRÈS ARISTIDES ET CÉSAR, SALAZAR NAÎT LE 28 AVRIL 1889 À SANTA COMBA DÃO, À 25 km DE CABANAS DE VIRIATO. LIEU DE NAISSANCE DES JUMEAUX DE SOUSA MENDES. ANTÓNIO DE OLIVEIRA SALAZAR DÉCÉDÉRA LE 27 JUILLET 1970. IL AURA DIRIGÉ D'UNE MAIN DE FER LE CONSEIL DE 1932 À 1968.



La fin de la guerre laisse penser que le Portugal va suivre le mouvement de libération qui souffle sur l'Europe. Mais le régime autoritaire instauré en 1932 durera jusqu'en 1974, date de la révolution des Œillets qui met fin à l'empire colonial, en même temps qu'elle démocratise le pays.

Pour aller plus loin :

- Jean-François Labourdette, *Histoire du Portugal*, Paris, Fayard 2000.
- Dominique Roux, *Le cinquième empire*, Pierre Belfond, 1977.
- Mario Soares, *Le Portugal bâillonnée*, Calman-Levy, 1972.
- Christian Rudel, *Salazar*, Mercure de France, 1969.
- Jacques Georgel, *Le salazarisme, histoire et bilan, 1926-1974*, Paris, Éditions Cujas, 1981.

Aristides et César... et Angelina

ARISTIDES de Sousa Mendes et son frère jumeau César, sont nés le 19 juillet 1885 dans le village de Cabanas de Viriato. Située au centre du Portugal, entre Coimbra Viseu et Guarda, la région de Beira Alta est habitée par un peuple fier à l'instar du héros lusitanien Viriatus (Viriato en portugais) qui résista à l'envahisseur romain.

Les deux frères, Aristides et César, grandissent dans une famille de l'aristocratie terrienne, catholique, monarchiste et traditionnelle, renommée dans la région. Leur père, José de Sousa Mendes, juge à la Cour d'appel de Coimbra, homme respecté, était apprécié par tous pour son grand sens de la justice, du droit et de ses règles.



CÉSAR ET ARISTIDES POURSUIVENT LEURS ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE COIMBRA ET OBTIENNENT EN 1907 LEUR LICENCE EN DROIT.



CÉSAR ET ARISTIDES À 14 ANS, EN 1899.



LES DEUX JUMEAUX, ARISTIDES ET CÉSAR ENTRENT DANS LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE EN 1910, AU SEIN DU PRESTIGIEUX MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AU MOMENT OÙ LA RÉPUBLIQUE EST PROCLAMÉE AU PORTUGAL.

EN 1909, ses études terminées, Aristides épouse Angelina, née le 20 août 1888 à Beijos, cousine germaine de noble lignée et catholique pratiquante. Elle jouera un rôle très important dans sa vie, toujours à ses côtés.

Angelina et Aristides aiment recevoir et apprécient la musique. Ils organisent de grandes réceptions dans les différents postes consulaires qu'ils occupent, pour représenter dignement leur pays et sa culture qu'ils aiment tant.

AU PORTUGAL les idées démocratiques, républicaines et sociales font irruption dans une société monarchique et conservatrice. Le pays vit une période de forts changements.

Aristides sera successivement en poste en Guyane Britannique (mai 1910), à Zanzibar en Afrique orientale britannique (1911) et à Curitiba au Brésil (1918). Mais en 1919, en raison de ses convictions monarchiques, Aristides est mis en disponibilité.

De 1921 à 1923, Aristides dirige le consulat du Portugal à San Francisco (EUA). En 1924, Aristides est nommé consul à Saint Luís do Maranhão (Brésil), et dirige, provisoirement, le Consulat de Porto Alegre (Brésil).

En 1926, Aristides est rappelé à Lisbonne au service de la direction générale des Affaires commerciales et consulaires.



ANGELINA ET ARISTIDES EN GUYANE BRITANNIQUE, EN 1911.

En 1927, il est nommé consul à Vigo, au nord-ouest de l'Espagne, où il est sermonné par son ministère pour ne pas avoir appliqué les consignes. Son Gouvernement refusait l'entrée des Républicains espagnols au Portugal.

En 1929, Aristides est nommé consul général à Anvers (Belgique) et accrédité au Grand Duché de Luxembourg. Il y demeurera 9 ans.

En 1932, César, le jumeau d'Aristides est nommé ministre des Affaires étrangères par Salazar qui vient de prendre les rênes du pouvoir. César essaye de réformer le ministère en limogeant des diplomates et de hauts fonctionnaires comme le secrétaire général, le comte de Tovar, Pedro Lemos. César n'avait d'autre ambition que de servir son pays mais ne parviendra pas à atteindre ses objectifs. Il sera démis par Salazar et le comte de Tovar deviendra un ennemi de la famille.

En 1933, alors que Hitler devient chancelier de l'Allemagne, Aristides de Sousa Mendes est en poste à Anvers (Belgique). Il y demeurera jusqu'en 1938.



ARISTIDES, ANGELINA ET LEURS ENFANTS PASSENT LEURS VACANCES DANS LA MAISON DE CABANAS DE VIRIATO. LEUR ARRIVÉE EST TOUJOURS UNE FÊTE POUR LE VILLAGE ENTIER ET LA DEMEURE EST OUVERTE À TOUS, AUX NOBLES COMME AUX GENS DU PEUPLE.

Septembre 1938 : Aristides nommé consul du Portugal à Bordeaux



14 QUAI LOUIS XVIII, À BORDEAUX, CET IMMEUBLE ABRITAIT LE CONSULAT DU PORTUGAL EN 1940.

EN 1938, Salazar nomme Aristides consul général du Portugal à Bordeaux, avec la responsabilité des consulats de Toulouse et de Bayonne. Sa grande famille s'installe à Bordeaux en septembre 1938 dans le vaste consulat, au 14 du quai Louis XVIII, entre l'esplanade des Quinconces et la Bourse maritime, face aux magasins et aux entrepôts du port en pleine activité.

L'année même de son arrivée à Bordeaux, Aristides rencontre une jeune musicienne française de 30 ans, Andréa Cibial. Aristides aimait beaucoup la musique. Avec ses enfants, il avait créé un petit orchestre familial, ce qui enthousiasmait la jeune Française. Elle devint très vite amoureuse d'Aristides qui finit par céder à ses avances. Une petite Marie-Rose naîtra deux ans plus tard de cette rencontre. Mais c'est avec Angelina, son épouse, qu'il fera face aux événements de juin 1940. Elle qui accueillera dans son domicile d'innombrables réfugiés qui fuyaient la mort, et cela avec un inlassable dévouement qui a fait l'admiration de tous.



ANGELINA ET ARISTIDES AURONT 14 ENFANTS : ARISTIDES CÉSAR, MANUEL SILVÉRIO MORT À LOUVAIN, ZÉZINHO, CLOTILDE, ISABEL MARIA, GERALDO, PEDRO NUNO, JOANA, SEBASTIÃO, CARLOS, TERESINHA, LUÍS FELIPE, RAQUEL DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 18 MOIS ET JOÃO PAULO. ILS SONT PASSIONNÉS DE VOYAGE ET POUR MIEUX SE DÉPLACER ILS FONT FABRIQUER L'ESPRESSO PAR LES USINES FORD DE BELGIQUE, SANS REGARDER À LA DÉPENSE.

QUAND la guerre éclate en septembre 1939, Aristides a 54 ans. Son frère César est ambassadeur du Portugal en Pologne lorsque le pays est envahi par les troupes allemandes. Il fait parvenir à Aristides des nouvelles alarmantes.

La guerre semble encore très loin de Bordeaux. Mais l'épouse d'Aristides, Angelina, est inquiète. Ils décident ensemble de mettre à l'abri à Cabanas, dans leur Portugal resté neutre et en dehors de la guerre, leurs huit plus jeunes enfants accompagnés de Fernanda, leur fidèle employée. Ils traversent une Espagne qu'ils ne reconnaissent pas, dévastée par la guerre civile après la chute de la Seconde République espagnole et la victoire du général Franco.

De retour à Bordeaux, Aristides de Sousa Mendes est confronté à des demandes de visas, de plus en plus nombreuses, des réfugiés qui arrivent du nord de l'Europe. Elles fuient devant l'avancée nazie et tentent de partir vers le monde libre par le port de Bordeaux ou les villes portuaires portugaises. Les consulats bordelais sont envahis de réfugiés réclamant le visa qui leur ouvrira les portes du Canada, de la Palestine, des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Amérique Latine ou de l'Afrique...



ARISTIDES EST TRÈS ATTACHÉ À SON FRÈRE. IL DÉCIDE DE LE REJOINDRE POUR LE SOUTENIR APRÈS LE DÉCÈS, À BERLIN EN 1920, DE SA 1^{re} ÉPOUSE ÂGÉE DE 29 ANS, AVEC QUI IL A 5 ENFANTS. ARISTIDES RESTERA 3 MOIS AUX CÔTÉS DE SON JUMENT. C'EST LA PREMIÈRE ET SEULE SÉPARATION AVEC ANGELINA.

Salazar, bien que favorable à Hitler et à Mussolini, veut maintenir des relations cordiales avec l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il parviendra à conserver la neutralité du Portugal.

Le 11 novembre 1939, il envoie à tous ses diplomates en poste la circulaire n° 14. Elle est destinée à interdire l'entrée du Portugal aux « gens indésirables » vues « les circonstances anormales actuelles » en sélectionnant les réfugiés. Sans accord préalable du ministre, aucun visa ne pourra désormais être délivré aux personnes qui ne sont pas dignes d'entrer au Portugal. Cette mesure s'adresse particulièrement aux étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige, aux apatrides, aux porteurs de passeports Nansen délivrés par la Ligue des nations, aux Juifs expulsés de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont ressortissants, aux personnes suspectées d'activités politiques contre le nazisme...

Extraits du texte de La circulaire n° 14 du 11 novembre 1939 du Ministère des Affaires étrangères du Portugal portant sur la concession de passeports, visas sur des passeports et des inscriptions consulaires.

Il devient nécessaire, dans des circonstances anormales actuelles, d'adopter des mesures de précaution et de définir certaines normes, même à titre provisoire, afin de prévenir dans la mesure du possible l'octroi des passeports et des visas consulaires trop facilement et que la police de vigilance et de défense de l'État (PVDE) pourrait considérer comme inapproprié ou dangereux. Sans pour autant rendre trop difficile l'octroi des documents à certains étrangers en transit par Lisbonne à destination de l'Amérique, pour lesquels nous n'avons ni l'intérêt ni l'intention de gêner ou d'entraver leur circulation.

Dans cette directive est déterminé ce qui suit :
1) En conformité avec les dispositions décrites dans l'article 701 du règlement consulaire, il devient interdit aux consuls de 4^e classe de concéder des passeports ou visas consulaires sans

une consultation préalable du Secrétariat d'État.
2) Les consuls de carrière ne pourront concéder des visas consulaires sans une consultation préalable du Ministère des Affaires étrangères.

a) Aux étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige, aux apatrides, aux porteurs de passeport Nansen et aux Russes.

b) Aux étrangers qui ne sont pas en mesure de justifier auprès du consul, de manière satisfaisante, les motifs de leur venue au Portugal. Mais aussi à ceux dont le passeport présente une déclaration

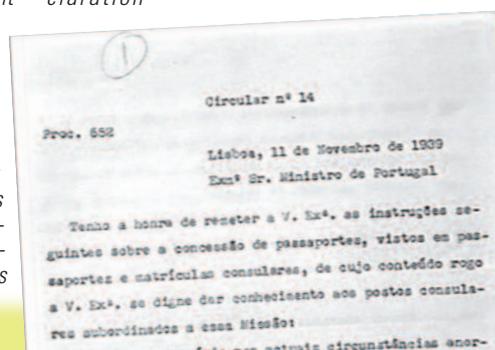
ou quelque annotation de l'impossibilité de retourner dans leur pays de provenance. Concernant tous les étrangers, les consuls doivent chercher à s'assurer que les demandeurs ont les moyens de leur subsistance.

c) Aux Juifs expulsés du pays de leur nationalité ou de celui dont ils proviennent.

d) À ceux désireux de s'embarquer dans un port portugais qui n'ont pas dans leur passeport le visa d'entrée dans le pays de destination, les billets de traversée par voie maritime et la garantie d'embarquement des compagnies respectives.

Les consuls feront très attention à ne pas entraver la venue à Lisbonne de passagers à destination d'autres pays et tout spécialement aux passagers en transit aériens transatlantiques ou à destination de l'Orient. [...]

Pour le bien de la Nation pour le Ministre Luiz Sampayo
Lisbonne le 11 novembre 1939



Novembre 1939 : Aristides commence à désobéir



ARISTIDES de Sousa Mendes, élevé dans le respect des lois et des valeurs humanistes, trouve les nouvelles directives de la circulaire n° 14 à la fois inhumaines, racistes et anticonstitutionnelles.

Il compatit aux situations des réfugiés qui assiègent son consulat.

Il envoie des centaines de demandes de dérogations à Lisbonne. Elles seront, dans une large majorité refusées, ou restant sans réponse.

A PARTIR DE novembre 1939, il émet quelques faux passeports et accorde quelques visas, n'envoyant les demandes d'autorisations qu'une fois ses protégés arrivés à bon port. Mais il doit les refuser à des centaines d'autres.

Ces irrégularités sont très vite détectées par les services du ministère et la police politique portugaise. Salazar, connu pour sa sévérité, le menace d'un procès disciplinaire. Aristides sait qu'il ne s'agit pas de vaines menaces et que le comte de Tovar ne manquera pas une occasion de lui nuire et de se venger ainsi de son ennemi juré, César de Sousa Mendes.

Les troupes allemandes avancent rapidement, elles frappent vite et fort. César est toujours en poste à Varsovie durant les bombardements de la ville.

En avril 1940, la grande-duchesse de Luxembourg, sa famille, les principaux membres de son gouvernement et 70 000 Luxembourgeois prennent le chemin de l'exil. 50 000 réfugiés hollandais et deux millions d'évacués belges viennent s'ajouter aux millions de Français qui cherchent à gagner le sud de la France.

ARISTIDES DE SOUSA MENDES EST NOMMÉ CONSUL GÉNÉRAL DU PORTUGAL À BORDEAUX EN AOÛT 1938. IL EST EN POSTE AU DÉCLICHÉMENT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE. ENTRE LE 17 ET LE 25 JUIN 1940, ARISTIDES DE SOUSA MENDES, N'ÉCOUTANT QUE SA CONSCIENCE, ASSIÉGÉ DE DEMANDES DE VISAS DÉCIDÉ DE DÉSOBÉIR AUX ORDRES INHUMAINS DE SON GOUVERNEMENT ET ACCORDE PASSEPORTS ET VISAS À TOUS CEUX QUI EN FONT LA DEMANDE SANS DISCRIMINATION D'ORIGINE, DE RACE OU DE NATIONALITÉ. IL DÉLIVRERA PLUS DE 30 000 VISAS POUR LA VIE, DONT AU MOINS 10 000 À DES JUIFS TRAQUÉS ET POURCHASSÉS. LE 8 JUILLET 1940, IL RENTRE AU PORTUGAL. TRADUIT DEVANT UN CONSEIL DISCIPLINAIRE, IL SERA RÉTROGRADÉ, MIS À LA RETRAITE D'OFFICE, ET MOURRA DANS LA MISÈRE EN 1954 À LISBONNE.

La population de Bordeaux, du nombre de 300 000 personnes avant le 10 mai, dépassa 700 000 à la fin du mois, voire beaucoup plus. Le nombre de réfugiés en attente de visa devant le consulat du Portugal augmente chaque jour. Lisbonne reste le seul port d'Europe de l'Ouest ouvert, avec des liaisons vers les Amériques le Moyen-Orient et l'Afrique.

S'il ne peut accorder de visas à des « gens indignes », il en accorde aux nombreuses personnes qui ne sont pas concernées par la circulaire n° 14, les non-juifs américains, belges, français, anglais et hollandais.

Mais le 24 mai 1940, Salazar envoie une nouvelle circulaire n'autorisant plus aucun visa sans autorisation préalable du ministère et de la PVDE (police de vigilance et de défense de l'État). Aristides continue comme si de rien n'était. Le 21 mai il demande de nouvelles autorisations. Salazar répond : « respect de la circulaire n° 14 ! »

Isabel la fille d'Aristides, son épouse Jules d'Août, leur enfant âgé de deux ans, Manuel, et deux de leurs amis diplomates arrivent de Bruxelles à la gare Saint-Jean de Bordeaux, le 20 mai. Ils racontent la Belgique et la France dévastées par les bombardements, leur périple pour rejoindre Bordeaux, et le sort réservé aux Juifs et aux réfugiés.

Au consulat, devant lequel campent de nombreux réfugiés, le nombre de demandes quotidiennes se chiffre à plusieurs centaines. Aristides est contraint de ne pas y répondre, même s'il commet « quelques irrégularités ».

Fin mai, la police portugaise des frontières intercepte 17 Belges porteurs de visas non autorisés et des Polonais munis de faux passeports, tous établis par Aristides.

Il persiste à concéder quelques visas non autorisés, demandant ensuite les autorisations par télégramme sans attendre les réponses qu'il sait négatives. Cependant, le nombre de réfugiés et les demandes de visas ne cessent de croître.

Le 10 juin 1940 l'Italie, alliée de l'Allemagne, déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne.

LE 12 JUIN 1940, la rencontre d'Aristides de Sousa Mendes et du rabbin Haïm Kruger, Juif polonais âgé de 37 ans, va jouer un rôle déterminant.

Au fil de longues discussions, une amitié profonde naît entre les deux hommes. Le rabbin Kruger lui demandera de sauver son peuple.

Le 13 juin, Aristides envoie un télégramme à son ministère demandant l'autorisation d'émettre des visas pour le rabbin Kruger, sa famille et 28 autres réfugiés.

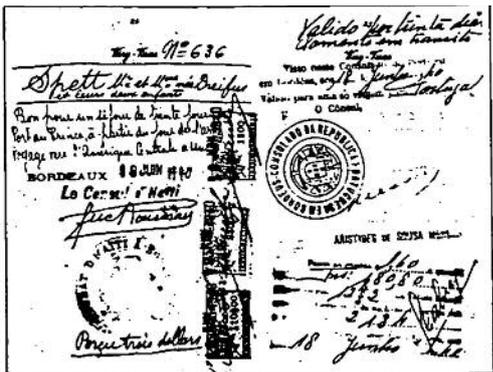
La réponse est immédiate et catégorique : « Non ! Ces personnes ne peuvent être admises au Portugal, c'est contraire à la circulaire n° 14 ».

C'EST DANS ce chaos que César de Sousa Mendes, neveu d'Aristides en provenance de Pologne, arrive à Bordeaux. Il parvient à rejoindre le consulat du Portugal où il trouve la maison de son oncle envahie d'orphelins, de femmes, de personnes âgées campant dans les nombreuses chambres et dans les bureaux.

Les réfugiés qui campent devant le consulat sont harassés après des jours et des nuits passés dans la rue, dans l'attente d'un éventuel visa distribué au compte-gouttes. Mais il se murmure que le Consul est sensible aux demandes qui lui sont faites. Ils attendent, gardés par des soldats français, et ne bougent pas craignant de perdre leur place dans la file d'attente. C'est le seul espoir qui leur reste.

Le désespoir de tous ces réfugiés pour qui il ne peut pas grand-chose, perturbe Aristides tout comme les défaites de la Belgique, pays où il a été si heureux, et de la France qu'il aime tant.

Épuisé, impuissant, Aristides s'alite le 14 juin et reste prostré pendant trois jours.



LE VISA DÉLIVRÉ PAR ARISTIDES DE SOUSA MENDES, POUR ENTRER AU PORTUGAL, À LA FAMILLE SPETT, LIESEL SPETT ET MICHAEL SPETT, LES PARENTS, TÉMOIGNENT DANS LE FILM LE CONSUL PROSCRIT.

17 au 19 juin 1940 : Aristides désobéit à Bordeaux

LE 17 JUIN à Bordeaux, le maréchal Pétain, le « vainqueur de Verdun », âgé de 84 ans, est appelé à la présidence du Conseil. Il demande l'armistice à l'Allemagne, signant la défaite de la France, la fin de la III^e République et s'engageant dans la politique de collaboration avec l'occupant. Les conséquences seront dramatiques pour les millions de réfugiés en France et particulièrement pour les Français.



26 MAI 1944, VISITE À NANCY. À LA LIBÉRATION, PÉTAİN SERA CONdamnÉ À MORT PAR LA HAUTE COUR DE JUSTICE POUR HAUTE TRAHISON ET GRACIÉ PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE, QUI COMMUERA SA PEINE EN PRISON À PERPÉTUITÉ.

CE MÊME 17 juin à Bordeaux, Aristides de Sousa Mendes ne décide pas de démissionner. Il choisit d'être honnête avec sa conscience. Il choisit d'agir, de désobéir !

Pedro Nuno parle de son père et raconte : « *Le matin du 17 juin 1940, Aristides de Sousa Mendes se lève, plein d'une immense énergie* ». Ses cheveux sont devenus blancs.

En présence de sa femme, Angelina, de leurs enfants Pedro Nuno, José et Isabel, de son neveu César, de ses proches collaborateurs et de la famille Kruger, Aristides fait cette courte déclaration :

« *À partir d'aujourd'hui je vais obéir à ma conscience. Je n'ai pas le droit en tant que chrétien de laisser mourir ces femmes et ces hommes* ».

« *Mon gouvernement refuse les demandes de visa que je lui propose. J'ai actuellement le pouvoir et la possibilité de sauver des milliers de personnes venus de toute l'Europe et fuyant les troupes allemandes. Ils espèrent trouver asile au Portugal. Ce sont des êtres humains et leur position sociale, leur origine, leur religion ou leur couleur de peau me sont totalement indifférentes. Ils ont besoin de moi, je peux leur sauver la vie, je suis chrétien et comme tel je crois que je n'ai pas le droit de laisser périr ces réfugiés, dont une grande partie sont des Juifs. Aussi, je déclare, qu'à partir de cet instant, je donnerai gratuitement un visa à quiconque me le demandera, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement* ».

À ses enfants, il dit : « *Je ne sais pas ce que le futur nous réserve, à votre mère et à moi-même. Matériellement, notre vie ne sera pas aussi bonne qu'elle l'a été jusqu'à présent. Malgré tout, soyons courageux et gardons à l'esprit qu'en donnant à ces réfugiés une chance de vivre et d'échapper à la barbarie, nous aurons une chance de plus d'entrer au Royaume des Cieux, car se faisant, nous ne ferons rien d'autres que d'appliquer les commandements de Dieu* ».

Il sait déjà que Salazar ne lui pardonnera pas sa désobéissance.

D'origine polonaise, Haïm Kruger est rabbin à Bruxelles. Il fuit la capitale belge avec sa femme Cilla, ses enfants âgés de 4 à 12 ans et une partie de la communauté juive, après les bombardements du 10 mai 1940.

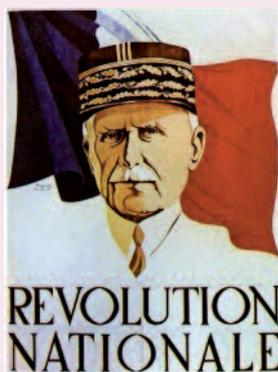
Haïm Kruger accoste un homme dans la rue et lui demande l'adresse du consulat du Portugal.

- *Pourquoi cherchez-vous le consulat ?*
- *Parce qu'on m'a dit qu'on pouvait y obtenir des visas pour rejoindre le Portugal puis aller vers le nouveau monde.*
- *Le consul du Portugal, c'est moi-même.*

La conversation se poursuit dans la rue.
- *Où habitez-vous, M. le rabbin ?*
- *Ici sur la place des Quinconces, avec mon épouse et nos cinq enfants.*
- *Allez les chercher et venez avec moi.*

Aristides de Sousa Mendes les accueille au consulat et lui promet un visa pour lui et sa famille.

Leur espoir est d'arriver à la frontière, de traverser l'Espagne, d'entrer au Portugal et de là, d'embarquer pour l'Amérique, où des membres de leur famille les attendent.



Discours du maréchal Pétain, président du Conseil, le 17 juin 1940

« Français,

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes. Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie. »

Pétain dirigera la France du 16 juin 1940 au 19 août 1944, entraînant le pays dans la collaboration avec l'Allemagne nazie. Il a 84 ans lorsqu'il arrive au pouvoir, instaure l'État français « Travail, Famille, Patrie », la xénophobie et l'antisémitisme d'État, accusant étrangers, communistes, Juifs, Tsiganes, francs-maçons... d'être responsables de la défaite. Ils seront démis de leurs fonctions, pourchassés, persécutés et internés dans des camps.

CE MÊME 17 juin à Bordeaux, le général de Gaulle n'accepte pas de déposer les armes. En désaccord avec la demande de Pétain, il choisit de désobéir ! Guidé par sa conscience il quitte la France et s'envole, avec son nouveau gouvernement, de Mérignac pour Londres. Il y prononcera le lendemain sur les ondes de la BBC « radio Londres » le fameux Appel du 18 juin 1940 (inscrit par l'Unesco au Patrimoine « Mémoire du monde » aux côtés de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

ARISTIDES de Sousa Mendes ouvre le consulat à 8 heures et demande à tous de se mettre au travail, d'aller chercher les passeports, de laisser entrer tout le monde, il n'y a pas de temps à perdre. Aidé d'Angelina, de ses fils Pedro Nuno et José et du rabbin Kruger, de son secrétaire José Seabra et de qui peut les assister, il signe des milliers de visas et émet des passeports.

Lorsque les réserves de documents officiels sont épuisées, il appose son tampon et sa signature sur de simples bouts de papier.



LE 17 JUIN 1940, LE GÉNÉRAL DE GAULLE S'ENVOLE DE MÉRIGNAC POUR LONDRES « EMPORTANT AVEC LUI L'HONNEUR DE LA FRANCE » COMME L'ÉCRIVAIT SIR WINSTON CHURCHILL. APPELÉ LE 10 MAI 1940 PAR GEORGE V À FORMER UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EN GRANDE-BRETAGNE, LE JOUR DE L'OFFENSIVE ALLEMANDE CONTRE LA BELGIQUE ET LA FRANCE.

Certains proposent de grosses sommes pour un visa. Il refuse et leur accorde les visas, comme aux autres, jusqu'au dernier. José Seabra tente de faire respecter au minimum les règlements, il enregistre chaque visa. Le lendemain, le consulat ne fermera plus ses portes et José Seabra, débordé, abandonnera écritures et encaissements pour accélérer la délivrance.

Angelina soutient Aristides dans ses choix de citoyen de l'Humanité. Elle aide et ac-

cueille les réfugiés dans la grande maison du quai Louis XVII, à Bordeaux

La nouvelle se répand comme une trainée de poudre parmi la population cosmopolite des réfugiés. L'espoir renaît. Avec leur précieux sésame, des milliers de personnes prendront la route vers le Portugal.

Aristides demande à son vice-consul honoraire de Toulouse, Émile Gissot, de délivrer des visas à tous, sans aucune distinction.

Appel du 18 juin 1940 prononcé à la BBC par le général de Gaulle

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ?

La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »

Militaire de carrière, le lieutenant de Gaulle s'illustre au 33^e Régiment d'infanterie durant la 1^{re} Guerre mondiale. Il est blessé à 3 reprises. Capitaine à Douaumont en 1916, il est fait prisonnier. D'avril 1919 à janvier 1921 il participe à la formation de l'armée polonaise combattant l'Armée rouge. De 1931 à 1937 le commandant puis Lieutenant-colonel de Gaulle est rédacteur puis chef de section au Secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale. En septembre 1939, il commande les chars de la 5^e armée. Commandant par intérim de la 4^e division cuirassée il combat en Picardie en mai 1940 et devient général de brigade à titre temporaire. Le 5 juin il est sous-secrétaire d'État chargé de la Défense nationale et de la guerre dans le gouvernement de Paul Reynaud. De Gaulle quitte Bordeaux pour Londres où il lancera son appel à la



18 JUIN 1940, DE GAULLE PARLE À LA RADIO DE LONDRES.

Résistance. Il est reconnu comme chef des Français libres par le gouvernement britannique. Le 22 août, de Gaulle est condamné à mort par contumace, par un tribunal militaire de Vichy.

20 au 22 juin 1940 : Aristides à Bayonne

ALORS QUE le paquebot Massilia quitte Bordeaux avec 27 parlementaires rejoignant le Maroc, dont Georges Mandel, Édouard Dalladier, Pierre Mendes France... Aristides se rend à Bayonne à la demande de son vice-consul débordé de demandes qu'il ne peut satisfaire.

Aristides de Sousa Mendes, connaissant parfaitement la région, parvient à circuler. Il arrive dans Bayonne, elle aussi envahie de réfugiés. Au consulat, au 8 de la rue du Pilon, une petite rue en face de la cathédrale, il trouve des milliers de personnes désespérées en attente d'un visa pour la vie.

Aristides ordonne à son vice-consul, Manuel Vieira Braga, de délivrer les visas. Celui-ci lui répond : « *Je ne peux obéir qu'aux ordres de mes supérieurs et à la circulaire n° 14 du 11 novembre 1939* ».

Le consul lui rétorque : « *Votre responsable hiérarchique c'est moi et en ma qualité de consul général, je vous ordonne de délivrer des visas à tout le monde* ».

Mais Manuel Vieira Braga insiste : « *Vous commettez un acte grave, vous vous exposez à des sanctions et des conséquences pour votre carrière* ».

Aristides lui répond alors : « *Cher ami, ma carrière est secondaire par rapport à toutes ces vies à sauver* ».

Aristides de Sousa Mendes s'installe au bureau du consul et commence à délivrer des milliers de visas sans formalité. Devant la foule massée dans la rue, dans

la cour et dans l'escalier en bois qui mène au 3^e étage de l'immeuble, Aristides de Sousa Mendes demande de descendre une table et une chaise. Le travail à la chaîne recommence dans la rue, où les passeports sont ramassés, tamponnés, signés et rendus à leurs propriétaires.



L'ARMÉE ALLEMANDE OCCUPE LES DEUX-TIERS DU PAYS AU NORD, Y COMPRIS PARIS. ELLE DÉFILE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES LE 14 JUIN 1940.

Manuel Dias, président du Comité Français en hommage à Aristides de Sousa Mendes a rencontré Manuel Vieira Braga en septembre 1988.

Il a recueilli ses souvenirs : « Lorsque Aristides de Sousa Mendes est arrivé à Bayonne, Salazar avait demandé qu'il soit arrêté et je le savais. Lui aussi semblait au courant, sinon de cette arrestation projetée mais de la pression qui était mise sur lui par Lisbonne. Il me semblait tout à la fois exalté et conscient.

Comme de Gaulle, il pensait qu'à terme l'Allemagne perdrait la guerre. Il croyait aussi que le peuple portugais était moins inféodé à Salazar qu'il ne l'était et que le pouvoir de celui-ci était moins fort qu'il ne l'était.

En tout état de cause, il donnait l'impression d'agir avec lucidité et détermination ».

Le 22 juin 1940, alors que le gouvernement français est toujours installé à Bordeaux, la France signe l'Armistice.

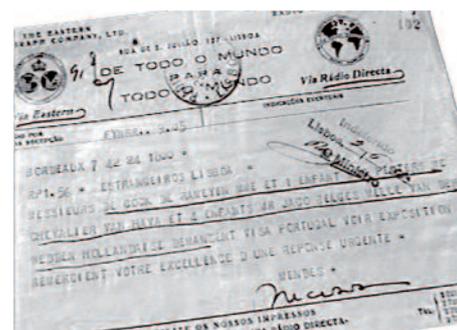
Le III^e Reich met en place toute une série de mesures pour limiter la circulation des personnes et instaure la ligne de démarcation.



UNE VOISINE, M^{me} CHATILLON DIHARCE TÉMOIGNE DANS LE FILM DOCUMENTAIRE, LE CONSUL PROSCRIT : « IL Y AVAIT TELLEMENT DE GENS QUI ATTENDAIENT, TANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, QUE NOUS AVIONS PEUR QUE L'ESCALIER NE CÈDE. LA POLICE ESSAYAIT DE METTRE UN PEU D'ORDRE. UN JOUR, LE VICE-CONSUL, DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE MONTER LES ESCALIERS TANT IL Y AVAIT DE MONDE, FUT OBLIGÉ DE PASSER PAR CHEZ NOUS ».



EN FRANCE, TOUS LES CONSULATS SONT ASSIÉGÉS, COMME ICI LE CONSULAT DES ÉTATS-UNIS À MARSEILLE.



TÉLÉGRAMME DE DEMANDES D'AUTORISATION DE VISA ENVOYÉE PAR ARISTIDES DE SOUSA MENDES : MESSIEURS DE COCK DE RAMEYEN MME ET 1 ENFANT ??? PE?TERS ME • CHEVALIER VAN HAVA ET 4 ENFANTS MR JACO BELGES MELLE VAN DER ?EDDEN HOLLANDAISE DEMANDENT VISA PORTUGAL VOIR EXPOSITION • REMERCIENT VOTRE EXCELLENCE D'UNE RÉPONSE URGENTE • MENDES

22 au 25 juin 1940 : Aristides à Hendaye

SUR LA ROUTE d'Hendaye, faisant fi de la convention d'armistice et des ordres de l'occupant, Aristides de Sousa Mendes continue de délivrer les précieux visas à tous les réfugiés qu'il croise à l'approche de la frontière.

À Hendaye, du 22 au 25 juin, il continue à signer des visas sur les passeports et tout autre document au porteur que les réfugiés lui tendent. L'essentiel est que le plus grand nombre puisse franchir la frontière avant l'arrivée des troupes allemandes et avant que les douaniers espagnols refusent les visas Aristides de Sousa Mendes.

Les services de renseignements anglais, le ministère espagnol de l'intérieur et Franco sont alertés par les services des douanes qui observent une marée humaine à leur frontière.

Le 23 juin, Salazar, dont l'alliance avec le général Franco est essentielle, est furieux. Il décrète que les visas émis par

le consul général du Portugal à Bordeaux sont nuls et sans effet « car cet homme est devenu fou, il a perdu la raison ».

Ce même 23 juin, est voté à la demande du maréchal Pétain un décret rétrogradant le général de Gaulle au rang de colonel et le mettant à la retraite d'office par mesure disciplinaire. Il sera, en août 1940, condamné à mort, dégradé. Ses biens seront confisqués.

LA COURSE contre la montre va commencer. Aristides de Sousa Mendes tente encore de sauver ceux qui sont refoulés par la police des frontières d'Hendaye. Il propose aux réfugiés de le suivre jusqu'à un poste frontière espagnol isolé qui ne peut être informé de l'interdiction. Il présente son passeport diplomatique aux douaniers en leur disant : « *Je suis le consul général du Portugal à Bordeaux. Tous ces réfugiés ont des visas que je leur ai délivrés, ils ont le droit de se rendre dans mon pays* ». Les douaniers les laissent passer. Ils sont sauvés !

Des milliers d'autres réfugiés détenteurs de visas signés par le consul Aristides de

Sousa Mendes sont pris au piège, refoulés par les douaniers espagnols à Irun et aux autres postes frontières alors que les chars allemands arrivent dans les Pyrénées-Atlantiques. Certains tenteront de passer la frontière plus loin, d'autres remonteront vers le Nord, d'autres encore, comme le penseur allemand Walter Benjamin ou l'écrivain allemand Carl Einstein, se suicideront plutôt que d'être livrés aux nazis.

Aristides, épuisé, retourne à Bayonne avant de rentrer à Bordeaux, où il arrive le 26 juin. Il trouve encore quelques réfugiés à aider et les accueille au consulat. Il donne à des Juifs de faux passeports portugais qui les protégeront des lois de Vichy, de l'internement et de la déportation.

Le 27 juin 1940, l'armée allemande occupe Bayonne et entre dans Bordeaux le lendemain. Le 29, le gouvernement français part pour Clermont-Ferrand avant de s'installer à Vichy.



LE PONT DE LA LIBERTÉ DES RÉFUGIÉS MUNIS DE VISA. CE PONT CHEVAUCHE LA BIDASSOA, FLEUVE FRONTIÈRE ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE. IL EST AUJOURD'HUI DEVENU UNE PASSERELLE POUR PIÉTONS.

Bilan : 32 000 à 34 000 visas délivrés, 30 000 personnes sauvées ?

En 9 jours, le bilan du sauvetage réalisé par Aristides de Sousa Mendes avec l'aide de son épouse et de deux de ses enfants est exceptionnel.

Il a réussi à délivrer près de 34 000 visas et à établir de nombreux faux passeports.

Il est difficile d'avancer un chiffre exact car l'enregistrement des visas n'a été tenu que jusqu'au 18 juin... et de nombreux porteurs de visas ne sont pas parvenus jusqu'au Portugal.

CONCERNANT les entrées dans le pays, les archives de la police portugaise de sécurité des frontières font état de 40 000 réfugiés entrés en mai, juin et juillet 1940.

Le capitaine Agostinho Lourenco, directeur de la Police de vigilance et de défense de l'État (PVDE) témoigne que la majorité des étrangers qui se sont présentés aux frontières portugaises de mai à juillet 1940 avaient des visas délivrés par de Sousa Mendes. Lourenco estime à plus de 30 000, le nombre de personnes entrées au Portugal munies de visas de Sousa Mendes ou de son vice-consul de Toulouse, Émile Gissot, dont 10 000 juives.

LE CONSUL Aristides de Sousa Mendes n'a privilégié aucune catégorie de personnes. Il a délivré des visas et des faux passeports à toutes les personnes menacées :

des hommes, des femmes et des enfants ayant besoin de protection, des officiers autrichiens, tchèques, polonais..., des Belges, des Hollandais, des Français, des Luxembourgeois, des Anglais, des intellectuels, des artistes, de grands industriels, des commerçants, des hommes d'État, des ambassadeurs et des ministres, des professeurs, des hommes de lettres, des journalistes, des étudiants, du personnel de la Croix-Rouge, des membres des familles royales, des combattants, des résistants, des religieux, des Juifs, des chrétiens, des protestants, des agnostiques, des personnes seules ou des familles entières, sans distinction aucune, les membres du gouvernement belge, la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, sa famille,



ALCÁNTARA, LE PORT DE LISBONNE, DES DOCKERS CHARGENT LES BAGAGES DES RÉFUGIÉS SUR LE MOUZINHO.

les membres de son gouvernement et leur suite, les Habsbourg-Lorraine, Otto de Habsbourg, l'impératrice Zita de Bourbon-Parme et ses enfants, la duchesse de Parme, ainsi que les membres du gouvernement autrichien, Édouard, Henri et Robert de Rothschild, le général Leclerc et d'autres généraux, bon nombre des fondateurs de l'État d'Israël...

Aristides de Sousa Mendes



Juillet 1940 : retour au Portugal

FIN JUIN, les autorités allemandes et espagnoles félicitent Salazar pour sa décision de maintien de l'ordre et pour avoir mis un terme aux agissements de son consul général à Bordeaux.

Salazar ordonne l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre Aristides de Sousa Mendes quatre jours avant son retour au Portugal, le 4 juillet 1940. Ce même jour, il informe les autorités anglaises qu'il a mis fin aux dysfonctionnements qui se sont produits à Bordeaux et à Bayonne et que le consul a été relevé de ses fonctions.

Dès son arrivée à Lisbonne, Aristides demande une audience à Salazar, président du Conseil portugais et ministre des Affaires étrangères, afin de lui expliquer le sens de son action et ses motivations. Cette requête restera sans réponse.

Il rentre alors à Cabanas de Viriato heureux de retrouver sa famille, ses amis, mais également les réfugiés et leurs familles à qui il

avait proposé l'hospitalité.

Il y retrouve M. Klein, un grand négociant en diamants d'Anvers, Paul Van-Zeeland, ancien premier ministre belge, Marcel-Henri Jaspar, ministre belge de la Santé publique, Albert de Vleeschauwer, ancien ministre belge des Colonies et administrateur général du Congo avec son épouse et leurs cinq enfants, des membres de la famille royale de Belgique, tout comme des réfugiés plus modestes. La vie reprend son cours, même si Angelina est épuisée et Aristides, préoccupé par son avenir.

Les Juifs louèrent la générosité de Salazar. Ils ignoraient la désobéissance d'Aristides et le sort qui lui était réservé.

Malgré l'admiration que Salazar portait aux fascistes, il redoutait la menace anglaise. Il n'organisa pas la chasse aux Juifs dans son pays.

Dans l'indifférence générale, Aristides de Sousa Mendes est traduit devant le Conseil de discipline à Lisbonne, accusé de désobéissance, préméditation, récidive et cumul d'infractions. Le procès retient contre Aristides la délivrance de visas non autorisés, la falsification de passeports mais aussi et surtout d'avoir créé « une situation déshonorante pour le Portugal face aux autorités espagnoles et allemandes ». Le 30 octobre, le verdict politique de Salazar tombe : Aristides de Sousa Mendes est rayé de la carrière diplomatique, son traitement est réduit de moitié et ses appointements au quart sans les indemnités habituelles, avec l'incapacité professionnelle de diriger un consulat.



LE RABBIN KRUGER ET ARISTIDES AU PORTUGAL EN 1940-1941.



PORTRAIT
D'ANDRÉE CIBIAL.

DU BONHEUR passé il ne reste plus que quelques photos et de nombreux souvenirs heureux. Le consul proscrit, aidé de son frère César et de quelques amis, va tenter jusqu'au bout d'obtenir une révision de son procès. Mais le dossier est classé « secret d'État », suivi personnellement par le président du Conseil, Salazar, et sa rancune.

Quant au bonheur présent il a Marie-Rose, née en novembre 1940 à la maternité de Lisbonne, fruit de son amour pour Andrée Cibial qui deviendra sa seconde épouse après la mort d'Angelina.

LA GUERRE qui fait toujours rage et les nouvelles de toute l'Europe ne peuvent que conforter Aristides de Sousa Mendes dans ses choix, mais il doit subvenir aux besoins de sa famille.

Angelina et Aristides de Sousa Mendes habitent maintenant un petit appartement à Lisbonne et le brillant diplomate s'inscrit à l'Ordre des avocats. Mais personne ne s'adressera à lui compte tenu des sanctions dont il fait l'objet.

La famille vit avec des ressources de plus en plus faibles. Elle va souvent manger dans un foyer pour les plus démunis, la cantine de l'Assistance juive internationale, organisé par la communauté israélienne de Lisbonne.

En juin 1943, Carlos et Sebastião de Sousa Mendes, nés tous deux à Berkeley quand leur père était en poste à San Francisco, font valoir leur citoyenneté américaine et s'engagent dans les troupes américaines basées en Angleterre. Ils participeront au débarquement en Normandie et à la Libération de la France et de la Belgique.

Témoignage du Rabbin Kruger

« Mon nom est Haïm Kruger et je suis rabbin dans une klein statle, (un petit village). En Pologne j'étais habitué à l'antisémitisme et je ne fus pas surpris que, de l'autre côté, en Allemagne, Hitler ait pris le pouvoir. À travers les rues de Berlin, les Juifs étaient arrêtés, torturés, et tués. Ce sont là les informations que nous recevions, ce qu'on nous disait, ce que nous lisions, oi gewalt. La guerre est inévitable, je prévois, très bientôt les nazis seront là. »

« Ce n'était pas facile, mais grâce aux économies que nous avons difficilement pu faire, avec ma femme et mes six enfants, en 1938, nous réussissons à nous échapper de Varsovie pour Bruxelles. »

[...] « Le 24 Juin le consul Mendes me montre et me traduit un télégramme qu'il vient de recevoir. Il est appelé immédiatement à Lisbonne et son attitude est mise en cause par Salazar, le Premier-ministre portugais lui reproche des « concessions abusives de visas sur des passeports d'étrangers ». Après 30 ans de service, le Dr. Mendes va être démis de ses fonctions, et sera privé d'une part importante de sa pension alors qu'il a à sa charge de nombreux enfants qu'il doit élever. Avoir à assurer l'éducation d'enfants est une lourde charge ! Moi qui n'en ai que six, je sais combien il en coûte de les élever. Et comme je compatissais d'une voix émue, ihre mazle, sur sa situation, il m'interrompt, et me redonne confiance :

- Rabbi, si tant de Juifs peuvent souffrir à cause d'un démon qui n'était pas juif, un chrétien peut souffrir les souffrances de tant de Juifs... »

« A grosse Mensche, un grand Homme ! »

Tout allait changer pour eux : de la déchéance à l'oubli !



ANGELINA ET ARISTIDES EN 1948.

EN 1945, tout en se félicitant hypocritement de l'aide que le Portugal a apportée aux réfugiés pendant la guerre, Salazar refuse de recevoir Aristides de Sousa Mendes.

Le 16 août 1948, meurtrie de chagrin et à bout de force, Angelina de Sousa Mendes do Amaral e Abranches, après avoir soutenu son mari pendant 39 ans et assisté à la dispersion de sa famille. Elle meurt à

Lisbonne d'une congestion cérébrale, à l'âge de 59 ans.

Le 16 octobre 1949, Aristides de Sousa Mendes épouse Andrée Cibial, reconnaissant ainsi sa fille Marie-Rose. Il partage sa vie entre Cabanas et Lisbonne. La maison de Cabanas se vide peu à peu de ses meubles. Aristides et Andrée viennent de temps en temps voir leur fille, élevée par ses oncles à Ribérac en Dordogne.

Malgré la vengeance de Salazar et les difficultés financières auxquelles il est confronté, Aristides n'a jamais regretté ses actes. Il se disait en paix avec sa conscience et avec sa foi.

Accablé par la maladie il est hospitalisé, sur l'initiative de son frère, à l'hôpital des Tertiaires, une clinique gratuite dirigée par des Franciscains appartenant au troisième Ordre de Saint-François. Le 3 avril 1954, il y meurt en paix avec lui-même, Andrée à ses côtés. Son corps est transporté dans le caveau de famille du cimetière du Passal à Cabanas de Viriato.

Après sa mort, la maison de Cabanas sera vendue aux enchères pour payer ses dettes. Ses enfants dispersés à travers le monde, continueront de se battre pour rétablir l'honneur de leur père et de leur mère.

Pour aller plus loin :

- Rui Afonso, *Le Wallenberg portugais : Aristides de Sousa Mendes*, *Revue de la Shoah* n°165, pp. 7 à 28.
- Manuel Dias, *Aristides de Sousa Mendes : Le pouvoir de dire non*, Comité national français d'hommage à Aristides de Sousa Mendes, 2009.
- José-Alain Fralon, *Aristides de Sousa Mendes, le Juste de Bordeaux*, Bordeaux, éditions Mollat, 1988.
- Julia Nery, *La résolution de Bordeaux*, Le Mascaret, 1991.
- Bernard Rivière, *Le juste de Bordeaux, Portugais du siècle*, FAIPA Editions, 2001.
- Jean Vidalenc, *L'Exode*, PUF, 1953, p. 353.
- Sebastião de Sousa Mendes, *Aristides de Sousa Mendes, Un Juste parmi les Nations*, traduction française de Fright Through Hell - Ils fuyaient l'enfer - écrit en anglais en 1951
- Jocelyn Gille, *Bordeaux dans la tourmente*, bande dessinée, édition J. Gilles, 1994
- www.sousamendes.org
- *Aristides de Sousa Mendes - Un homme libre et juste*, éd. Confluences et Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes, 2010



LE « PETIT PALAIS » DE CABANAS DE VIRIATO, QUI AVAIT CONNU TANT DE JOURS DE SPLENDEUR A PU ÊTRE RACHETÉ PAR LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS D'ARISTIDES. C'EST AUJOURD'HUI UNE RUINE, ENCORE PLEINE DE MAJESTÉ...

Depuis 1966 : de la reconnaissance à la réhabilitation...

Après le décès de sa mère, Sebastião décide de rassembler dans un document les éléments de l'histoire et de l'action héroïque de ses parents.

Lorsqu'il lui soumet le manuscrit, Aristides de Sousa Mendes lui répond : « *Ce que tu as écrit est juste et vrai* ». Ce document sera publié en anglais en 1951 sous le titre « *La fuite à travers l'enfer* ».

Ce sera la première tentative des enfants d'Aristides de faire connaître l'action exemplaire de ses parents. Elle sera suivie de nombreuses autres.

LE 18 OCTOBRE 1966, Yad Vashem honore Aristides à titre posthume en le nommant Juste parmi les Nations, à l'initiative du rabbin Haïm Kruger rappelant que pour beaucoup de réfugiés juifs, la seule voie de sauvetage passait par l'entrée au Portugal.

Le 10 juin 1986, le Congrès des États-Unis d'Amérique décida d'honorer la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes comme l'avait déjà fait Yad Vashem.

L'État d'Israël le nomme citoyen honoraire en 1987. La même année, le Portugal remet à sa famille la médaille de l'Ordre de la liberté au grade d'officier et se crée à Bordeaux le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes. En 1988, Aristides de Sousa Mendes est réhabilité à titre posthume par l'Assemblée de la République portugaise et réintégré dans la diplomatie avec le titre d'ambassadeur.

Le travail du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes a déclenché de nombreuses reconnaissances en France. La première aura lieu où Aristides a agi, la ville de Bordeaux et son maire résistant, Jacques Chaban-Delmas, l'honoreront en 1990.

En 1992 est tourné à Bordeaux, Bayonne et Hendaye, le film « *Le consul proscrit* », réalisé par la télévision portugaise et France 3, avec le soutien du Comité national en hommage à Aristides de Sousa Mendes.

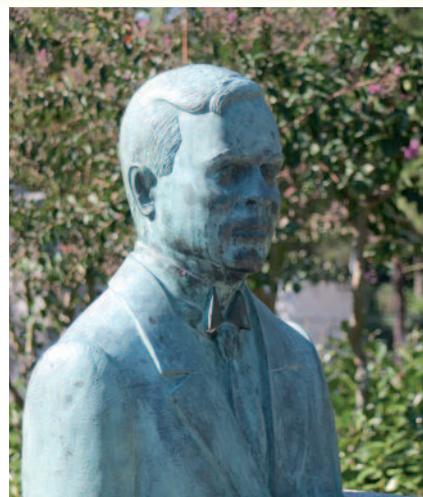
Le 7 novembre 2002, Alain Juppé, maire de Bordeaux, inaugure le groupe scolaire Aristides de Sousa Mendes dans le nouveau quartier Haussmann.

En 2004, lors du 50^e anniversaire de sa mort, le Comité national français en hom-

mage à Aristides de Sousa Mendes a créé l'exposition « *Le Juste de Bordeaux* ». À cette occasion il a organisé une série de manifestations à Bordeaux, Bayonne et Hendaye pour faire connaître au grand public ce grand humaniste qui a tout perdu pour son amour de l'humain, tout perdu sauf son honneur, ses convictions.

Le 27 mars 2006, Aristides de Sousa Mendes est nommé citoyen d'honneur de la Gironde par le Conseil général de la Gironde sur proposition de son président, Philippe Madrelle.

En 2008, le téléfilm « *Désobéir* » est tourné en Aquitaine à Bordeaux, Pau et Oloron-Sainte-Marie.



LE BUSTE D'ARISTIDES DE SOUSA MENDES PLACE CHARLES DE GAULLE, À BORDEAUX, INAUGURÉ LE 29 MAI 1994 PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, MARIO SOARES.



9 OCTOBRE 1967, NEW-YORK, CONSULAT D'ISRAËL : SEBASTIÃO MENDES, PHILIP MENDES, HARRY IZRATTY, MOÏSE ELIAS, CÉSAR MENDES, LE RABBIN HAÏM KRUGER, LE CONSUL MICHAEL ARNON, JOHN ABRANCHES DURANT LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA MÉDAILLE DES JUSTES PARMIS LES NATIONS À ARISTIDES DE SOUSA MENDES, À TITRE POSTHUME.



PARIS 4^e, ALLÉE DES JUSTES : LE MUR DES JUSTES INAUGURÉ LE 14 JUIN 2006.

De la persécution des Juifs à la Shoah

LA SHOAH - שואה - mot hébreu signifiant « catastrophe » - désigne spécifiquement l'organisation par l'État, par le régime nazi et ses collaborateurs, de la persécution et de l'extermination systématique, et bureaucratique, d'environ six millions de Juifs.

« Holocauste », terme d'une acception plus large, est aussi utilisé. D'origine grecque, Holocauste signifie « sacrifice par le feu ». Les nazis, qui arrivèrent au pouvoir en janvier 1933, avaient développé une idéologie raciale qui voyait dans les Allemands les représentants d'une « race supérieure » et dans les Juifs, des êtres « inférieurs », « indignes de vivre ».

Pendant la Shoah, les nazis s'en prirent aussi à d'autres groupes parce qu'ils les considéraient comme étant « racialement inférieurs » : les Tsiganes, les handicapés et certains peuples slaves, Polonais, Russes, etc. D'autres groupes de personnes, tels les communistes, les socialistes, les Témoins de Jéhovah et les homosexuels, étaient persécutés pour des motifs politiques ou de comportement social.

En 1933, la population juive dépassait les neuf millions de personnes en Europe. La plupart vivait dans des pays que le III^e Reich occupa ou contrôla pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1945, près de deux Juifs européens sur trois avaient été exterminés dans le cadre de la « Solution finale », la politique nazie d'extermination des Juifs d'Europe. Bien que les Juifs aient été les principales victimes du racisme nazi, on compte parmi les autres victimes des centaines de milliers de Tsiganes. Au moins 200 000 handicapés physiques et mentaux furent assassinés dans le cadre du programme d'euthanasie. À mesure que la tyrannie nazie s'étendait en Europe, les nazis persécutèrent et assassinèrent des millions d'autres personnes. Plus de trois millions de prisonniers de guerre soviétiques furent assassinés ou moururent de faim, de maladie, de manque de soins ou à la suite de mauvais traitements. Le Reich fit également de l'intelligentsia polonaise non-juive une cible de sa politique. Il déporta des millions de citoyens polonais et soviétiques pour le travail forcé en Allemagne ou en Pologne occupée. Pendant les premières années du régime nazi, les homosexuels et d'autres personnes, dont le comportement était jugé socialement inacceptable, furent égale-



AUTODAFÉ DANS LA NUIT DU 10 MAI 1933. 100 JOURS APRÈS QU'ADOLF HITLER FUT DEVENU CHANCELIER D'ALLEMAGNE, PLUS DE 20 000 LIVRES BRÛLENT SUR LA PLACE DE L'OPÉRA À BERLIN, DES OUVRAGES DES INTELLECTUELS JUIFS ALBERT EINSTEIN, SIGMUND FREUD, HEINRICH HEINE... HEINRICH HEINE AVAIT DÉCLARÉ, UN SIÈCLE PLUS TÔT : « LÀ OÙ ON BRÛLE DES LIVRES, ON FINIT PAR BRÛLER DES HOMMES ».

ment persécutés. Des milliers d'opposants politiques (dont des communistes, des socialistes et des syndicalistes) et religieux (tels les Témoins de Jéhovah) furent aussi visés. Beaucoup moururent suite à leur incarcération ou aux mauvais traitements.

Dès 1933, les nazis créèrent des camps de concentration pour emprisonner les Juifs, les Tsiganes et autres victimes de la haine ethnique et raciste, ainsi que les opposants politiques. Pendant les années de guerre, les nazis et leurs collaborateurs créèrent des ghettos, des camps de transit et des camps de travail forcé. Après l'invasion de l'Union Soviétique en juin 1941, les *Einsatzgruppen* (unités mobiles d'extermination) menèrent des opérations d'extermination de masse contre des Juifs, des Tsiganes et des fonctionnaires de l'État soviétique et du Parti communiste. Plus d'un million de Juifs, hommes, femmes et enfants, fut massacré par ces unités. Entre 1942 et 1944, l'Allemagne nazie déporta des millions de Juifs à partir des territoires occupés vers les camps d'extermination, où ils furent assassinés dans des installations de tueries spécifiquement conçues. Pendant les derniers mois de la guerre, les gardiens SS contraignirent les prisonniers des camps à des marches de la mort, tentant d'empêcher les Alliés de libérer un trop grand nombre de prisonniers. Lorsque les forces alliées avancèrent en Europe en lançant des offensives successives contre l'Allemagne, ils commencèrent à trouver et à libérer les prisonniers des camps de concentration, dont bon nombre étaient des survivants des marches de la mort. La Seconde Guerre mondiale se termina en Europe par la reddition sans condition des forces armées allemandes à l'Ouest le 7 mai 1945, et à l'Est le 9 mai 1945.

Après la Shoah, bon nombre de survivants trouva refuge dans des camps de personnes déplacées administrés par les puissances alliées. Entre 1948 et 1951, près de 700 000 Juifs émigrèrent vers Israël, représentant plus des deux tiers des Juifs déplacés en Europe. Les autres émigrèrent aux États-Unis et dans d'autres pays. Le dernier camp de personnes déplacées ferma en 1957. La Shoah aboutit à l'anéantissement de communautés juives entières, et dans certains pays, de tous les Juifs qui y vivaient avant la guerre.

Copyright © United States Holocaust Memorial Museum, Washington, D.C.
Translation © Mémorial de la Shoah, Paris, France

Pour aller plus loin

- Robert O. Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Seuil, coll. « Points histoire », 1999.
- Dominique Rémy, *Les Lois de Vichy*, Romillat, 1992.
- Michèle Cointet, *L'Église sous Vichy : 1940-1945*, Perrin, 1998.
- « Auschwitz, la Solution finale », *Les Collections de L'Histoire*, Hors série n°3, octobre 1998.
- *Encyclopédie multimédia de la Shoah* : <http://memorial-wlc.recette.lbn.fr/fr/>
- Serge Klarsfeld, *La Shoah en France, vol. 1 : Vichy-Auschwitz*, Fayard, 2001.
- Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, 1978.
- Vichy-Auschwitz, 1983-1985*, Paris, Fayard, coll. La Shoah en France, T. 1, 2001.
- Le Calendrier de la persécution des Juifs de France*, Paris, Fayard, rééd coll. La Shoah en France, t. 2 et 3, 2001.
- Laurent Joly, *Vichy dans la « solution finale ». Histoire du commissariat général aux questions juives*, Paris, Grasset, 2006.
- Michel Laffitte, *Juif dans la France allemande*, Paris, Tallandier, 2006.
- Denis Peschanski, *La France des camps*, Paris, Gallimard, 2004.
- Thomas Fontaine, *Déportations et génocide. L'impossible oubli*, Paris, Tallandier-FNDIRP, 2009.
- Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992.

Les Justes parmi les Nations

Lucien Lazare Historien - Membre de la commission pour la désignation des Justes

LES SAUVEURS de Juifs traqués par les nazis en Europe défient toute tentative de dénombrement. Ils ont agi dans la clandestinité, c'est l'évidence, s'exposant à des risques majeurs, mais aussi avec un insigne désintéressement. Une partie cependant des sauveurs est sortie de l'anonymat. Il s'agit de ceux que des témoignages de Juifs sauvés ont mis en lumière, souhaitant leur exprimer leur gratitude avec un certain éclat.

C'est alors que Yad Vashem, mémorial israélien de la Shoah créé à Jérusalem et régi par une loi promulguée à la Knesset (Parlement) en 1953 a reçu la mission de rendre hommage au nom du peuple juif à ces sauveurs, promus Justes parmi les Nations lorsqu'ils sont identifiés.

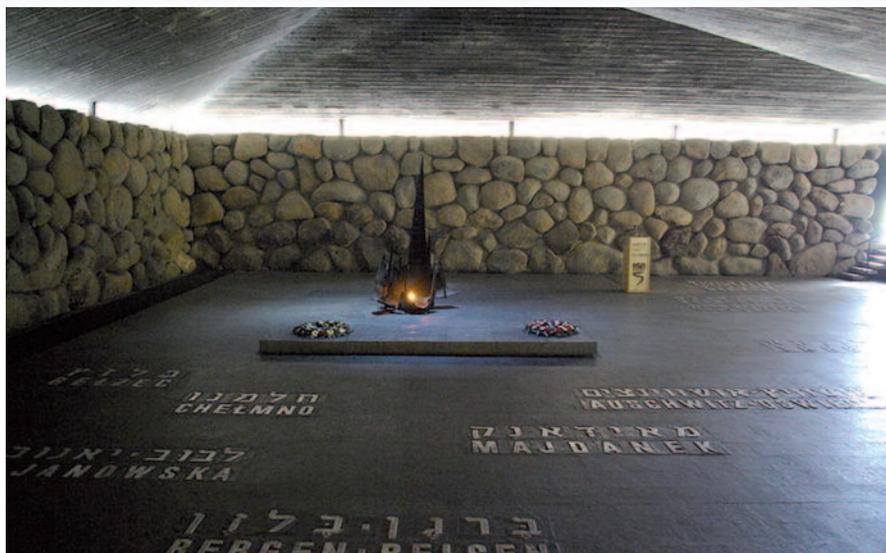
Le titre de Juste est décerné par une Commission à partir des témoignages qui lui sont soumis, ceci depuis l'année 1964.

En France, une association de bénévoles, le Comité Français pour Yad Vashem, œuvre pour promouvoir des témoignages et faire honorer les Justes. Chaque Juste (ou ses ayants droit) reçoit une médaille commémorative frappée à son nom et un diplôme; plusieurs ont planté un arbre, symbole de vie, à Jérusalem au mémorial Yad Vashem. Le nom des Justes de France est gravé sur le Mur des Justes, inauguré à Paris le 14 juin 2006 sur une façade extérieure du Mémorial de la Shoah. Il l'est également à Yad Vashem à Jérusalem, sur un Mur d'Honneur disposé en plusieurs « cours » selon les pays où fut réalisé le sauvetage, de même que tous les Justes identifiés à travers le monde.

Ils sont 22 765, ressortissants de 44 pays, parmi lesquels 2 991 ont été recensés en France, chiffres arrêtés au 1^{er} janvier 2009. Le Président de la République Jacques Chirac, a proclamé les Justes connus et inconnus « GRANDS HOMMES » en dévoilant dans la crypte du Panthéon le 18 janvier 2007 une plaque leur décernant l'hommage



MÉMORIAL DE LA SHOAH, YAD VASHEM, JÉRUSALEM



YAD VASHEM, À JÉRUSALEM : LA CHAMBRE DE LA MÉMOIRE.

de « LA PATRIE RECONNAISSANTE ».

Un écrivain italien, Gabrielle Nissim, a donné à la Commission de Jérusalem le surnom somptueux de Tribunal du Bien, tandis que Yad Vashem a édité un grand lexique illustré des Justes en plus de dix volumes.

Aristides de Sousa Mendes, Juste parmi les Nations

Chaque fois qu'un pays est plongé dans un bain de violence génocidaire, les diplomates en poste sur place sont confrontés avec des responsabilités qui n'ont jamais été évoquées dans le cours de leur formation professionnelle. À chacun d'entre eux de décider s'il y a lieu de réagir, et éventuellement comment. Une séquence d'un film documentaire (encore inédit) montre une jeune rwandaise (tutsi) interpellant un diplomate : « *Des exactions racistes se sont généralisées dans la capitale et le pays où vous servez. Que faites-vous ?* » En 1914-1915, l'ambassadeur américain auprès de la Sublime Porte, Henry Morgenthau, harcelait Washington et le gouvernement de l'Empire Ottoman d'avertissements pour tenter de prévenir, puis de freiner et faire stopper le génocide commis contre les Arméniens. Talaat Pacha, Ministre de l'Intérieur à Constantinople, avait demandé à Morgenthau : « *Pourquoi vous intéressez-vous aux Arméniens ? Vous êtes juif et ces gens sont chrétiens ! – Vous ne semblez pas comprendre, avait répliqué l'ambassadeur, que je ne suis pas ici en qualité de Juif, mais comme Ambassadeur américain. Je ne m'adresse pas à vous au nom d'une race ou d'une re-*

ligion, mais simplement au nom de l'humanité. » Des diplomates du Vatican en poste en Allemagne ont recueilli des informations sur l'extermination massive des Juifs de la bouche d'un officier SS, Kurt Gerstein, les pressant d'alerter le Pape Pie XII. Qu'ont-ils fait ? Qu'a fait le Pape ? Le saura-t-on si le Vatican ouvre ses archives ?

On connaît l'action salvatrice des émissaires diplomatiques du Japon à Vilna, Chiune Sugihara, de Suède à Budapest, Raoul Wallenberg, et d'autres encore. Le précurseur le plus éminent est le Consul du Portugal à Bordeaux, Aristides de Sousa-Mendes. Contrarié, désavoué et sanctionné avec un acharnement rare par son gouvernement, ce diplomate exemplaire avait sciemment accompli le devoir de désobéissance. Il avait dit non à sa hiérarchie, serviteur d'une politique et d'un pouvoir criminels.

Diplomate exemplaire ?

Certes, car Aristides de Sousa-Mendes a démontré qu'un seul homme désarmé a le pouvoir prodigieux de faire échec à la politique des plus grandes puissances militaires.

Pour aller plus loin :

- Lucien Lazare, *Le livre des Justes*, Hachette Littérature, Collection Pluriel, 1996
- Lucien Lazare, *Dictionnaire des Justes de France*, Fayard, 2003, ISBN 2213614350
- Gérard Cholvy, *Marie-Benoit de Bourg d'Iré, (1895-1990)*, éd. du Cerf, 2010.
- *Connus ou inconnus, mais Justes !*, Crif Sud-Ouest Aquitaine, 2007

« *Le consul proscrit* » film

documentaire de Téréza Olga et Diane Andringa



Otto de Habsbourg
réfugié

Documentaire consacré à Aristides de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux en 1940.

Il est principalement composé de témoignages de personnes sauvées par Aristides de Sousa Mendes ainsi que de son fils, Pedro Nuno qui a participé à l'action à Bordeaux, aux côtés de son père et d'images d'archives portugaises, françaises, américaines.

Critiques

Dans « *Le consul proscrit* », le remarquable documentaire de Téréza Olga, réalisé en coproduction par la Radio-Télévision portugaise et France 3 Aquitaine, la fille de Rabbi Jacob Kruger, un rabbin anversois, raconte comment Aristides de Sousa Mendes avait offert l'hospitalité à son père et à sa famille, sans même les connaître. Et c'est la conversation entre le rabbin et l'aristocrate catholique qui allait tout faire basculer. « Je vais essayer de vous aider et de vous faire partir avec votre famille », dit de Sousa Mendes. « Ce n'est pas seulement moi qu'il faut aider, mais tous mes frères qui risquent la mort », répond Rabbi Jacob Kruger.

« Alors, raconte Pedro Nuno de Sousa Mendes, mon père sembla si fatigué ! Il se coucha et resta prostré pendant trois jours. »

Et puis, tout d'un coup, après avoir décrété qu'il donnerait des visas à tout le monde, Aristides de Sousa Mendes se met au travail. Aidé du Rabbin Jacob Kruger et de sa femme, de deux de ses fils, il signe en quelques jours des milliers de visas...

Le Monde du 18/08/2005



Ann (Kruger) Ehrenfeld
réfugiée

Les témoins :

Ann (Kruger) Ehrenfeld
(fille du rabbin Haim Kruger) réfugiée
Liesel Spett réfugiée
Michael Spett réfugié
Sylvain et David Bromberger réfugiés
Jacques Chaban-Delmas maire de Bordeaux
Yvette Davidoff réfugiée
Henri Zvi Deutsch réfugié
Rabbin Jacob Kruger
(fils du rabbin Haim Kruger) réfugié
Pedro Nuno de Sousa Mendes
fils d'Aristides de Sousa Mendes
Otto de Habsbourg réfugié
Steven Carol fils de réfugiés
Sonja Rath réfugiée
Lissy Jarvik réfugiée
Mme Chatillon Diharce
habitante de l'immeuble du consulat de Bayonne
Norbert Gingold réfugié
John Paul Abranches
fils d'Aristides de Sousa Mendes
Isaac Bitton aide à la cantine de Lisbonne
Mordechai Paldiel Yad Vashem
Robert Jacobvitz comité Sousa Mendes USA



Lissy Jarvik
réfugiée



Sylvain et David Bromberger
réfugiés



Liesel Spett
réfugiée

Avec la collaboration de

Ferrao Katzenstein
Alvaro de Sousa Mendes
Rui Nunes
Joaquim Rodriguez

Fiche technique

Le consul proscrit, documentaire de la télévision portugaise
Réalisation : Téréza Olga
Production Téréza Olga, Fatima Cavaco
Texte et scénario : Diana Andringa
Sortie : novembre 1993, France 3 Sud Ouest
1^{re} diffusion : dans le cadre de l'émission Planète chaude, France 3, 28 mai 1994.
Réalisé par : Teresa Olga
Genre : documentaire
Durée : 54 minutes
Production : 1992 RTP (Télévision portugaise S.A.), France 3
avec la participation de France 3 unité interrégionale de production Grand Sud-Ouest Israël Broadcasting authority (IBA) avec le soutien du comité National français en hommage à Aristides de Sousa Mendes avec l'appui de MAP.TV. et Documentary du programme Média de la CEE.
Tourné en : France, Israël, Usa, Portugal
Producteur délégué : France 3
Producteurs associés : Epico Filmes (Portugal) ACC (France) Septimania (Espagne)



Yvette Davidoff
réfugiée

« Désobéir » téléfilm

fiction de Joël Santoni



« Désobéir » :
*Ne pas se soumettre, enfreindre.
Désobéir à la loi.*

Un excellent outil d'enseignement pour étudier le début de la Seconde Guerre mondiale et l'instauration de l'État français par Pétain, au collège et au lycée.

Distribution

Bernard Le Coq	Aristides de Sousa Mendes César de Sousa Mendes Salazar
Paulo Matos	José Seabra, secrétaire du consulat
Roger Souza	Angelina de Sousa Mendes
Nanou Garcia	Pedro Nuno de Sousa Mendes, le fils
Lionel Lingelser	Émilie-Scarlett Moget
Émilie-Scarlett Moget	Andrée Cibial
Frédéric Quiring	le rabbin Kruger
Frédéric Kneip	Pesao, l'homme de la PIDE
Alain Raimond	le comte Tovar, secrétaire de Salazar
Théodora Mytakis	Miny
Christian Loustau	Neira Laporte, le Républicain espagnol
Pascal Aubert	le patron de café
Frédéric Bouchet	Faria Machado
Sébastien Blanc	homme 1 de Pesao
Jules Ferran	homme 2 de Pesao
Roméo Chiron	Isaac l'enfant polonais
Eric Bougnon	L'officier espagnol frontière
Thierry Calas	Le douanier espagnol
Jean-Claude Dauphin	le narrateur

et Jérôme Thibault; Augustin Mulliez; Jack Delbalat; Stéphane Alvarez; Jean-Marc Cochery; Hervé Lacroix; Philippe Crespeau; Jean-François Toulouse; Amandine Petit-Brisson; Gauthier Battoue; Jean Grigon; Octave Pineau; Juliette Belliard; Salomé Ferran; Océane Anadon; Jeanne Maingot; Iris Jacques; Léna Ferran; Valérie Ancel; Gilles Herit; Jean-Pierre Maurin; Laurent Jindra; Frédéric Foucault; Nathaël Berthier; Hubert Hazane; Philippe Caulier; Michaël Appourchaux; Alexandre Chouvalov; Thierry Rémi; Valentine Cohen; Martine Amanieu; Hélène Dedryvere; Alice Renaud; Michèle Dascaïn; Marius Guillaud; Norbert Attali; Michel Théboeuf; Carole Pierret; Philippe Vendan-Borin; Yves Revers; Mételok; Jean-Noël Pithon

Musique

Serge Franklin

Fiche technique

Réalisation : Joël Santoni
Scénario : Jean-Carol Larrivé, Joël Santoni et José-Alain Fralon, sur une idée originale de Martine Chicot
Origine : France, 2009
Durée : 1 h 40
Production : Panama Productions, 2008
avec le soutien de :
France 2, CNC, TV5 Monde, Aquitaine Images Cinéma, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, Ville de Bordeaux, Fondation pour la mémoire de la Shoah.
Tournage : août et septembre 2008 à Bordeaux, Pau et Oloron-Sainte-Marie.

En Europe, devant l'avancée des troupes du Reich, Bordeaux vit une arrivée massive de réfugiés. La France de 1940 est face à la défaite militaire, à l'exode des populations civiles, à la perte de ses repères culturels, religieux, civiques, patriotiques et à la peur du nazisme qui déferle sur le sol national et précipite l'Europe dans le chaos. Toutes les populations en danger (Juifs, républicains espagnols, communistes, réfugiés... « les indésirables »), souhaitent obtenir un visa pour le Portugal. Devant le consulat de Bordeaux, comme ailleurs en France, on fait la queue pour obtenir ce précieux sésame pour la liberté, pour la vie !

Les sympathies de Salazar, interprété par Paulo Matos, pour le nazisme l'inclinent à interdire à sa représentation diplomatique à l'étranger de délivrer ces fameux visas. Aristides de Sousa Mendes, consul de 1^{re} classe du Portugal à Bordeaux, joué par Bernard Le Coq, représente son pays, certes dirigé par un dictateur, Salazar, mais neutre au regard du conflit mondial. Il est chrétien, humaniste, mais aussi haut fonctionnaire, représentant d'un État auquel il doit, bien entendu, une obéissance sans réserve. Peut-il passer outre la circulaire n°14 qui lui enjoint de refuser l'accès de son pays à ces pauvres gens et ainsi de les précipiter dans la mort alors que sa conscience l'oblige à désobéir à des ordres qui ne sont pas certes illégaux, mais immoraux et inhumains ? Il est payé pour obéir, pour être loyal... c'est ce que lui rappelle son 1^{er} secrétaire, interprété par Roger Souza.

Il appartient à une grande lignée de l'aristocratie portugaise, il est diplomate, père d'une nombreuse famille aux soins de laquelle il veille jalousement et pourrait faire prévaloir la fidélité à son pays. Il pourrait

aussi mettre en sommeil cette morale chrétienne qui lui sert de boussole mais qui, par ailleurs, ne lui provoque aucun état d'âme quand il fréquente sa maîtresse, Andrée Cibial jouée par Émilie-Scarlett Moget, qui va lui donner un enfant. Il pourrait parfaitement camper sur cette position assez hypocritement confortable et décider de faire ce à quoi il a dédié sa vie d'agent de l'État et obéir aux ordres sans se poser toutes ces questions que les circonstances font naître.

Après une rencontre avec le rabbin Kruger, interprété par Frédéric Quiring, avec qui il disserte longuement sur le message de paix contenu dans le *Talmud* et l'Évangile, et après une réflexion personnelle qui fait blanchir prématurément ses cheveux, il décide pour lui-même, mais aussi pour sa famille d'être en accord avec sa conscience et va délivrer des visas à tous, à Bordeaux, à Bayonne puis à Hendaye.

Après avoir délivré des visas en pleine connaissance de cause, il rentre chez lui au Portugal, bien décidé à affronter la justice de son pays. Il pense, légitimement que ce dictateur, par l'éducation chrétienne qu'il a reçue, ne pourra que partager son engagement. Mais il faudra attendre le retour laborieux à la démocratie pour que sa mémoire soit réhabilitée.

Ils furent nombreux ces hommes qui ont été confrontés aux mêmes choix qu'Aristides de Sousa Mendes. Ils furent peu nombreux à faire le choix d'Aristides de Sousa Mendes.

Critiques

« (...) ce téléfilm intègre intelligemment des images d'archives et a tout de même plus de souffle et de chair qu'un simple docu-fiction. »
Télérama

« Aristides de Sousa Mendes, le Juste de Bordeaux » exposition

Exposition en 14 tableaux, réalisée en 2005 par le comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes. Elle retrace l'histoire d'Aristides de Sousa Mendes, qui en 1940, se rebelle et choisit de désobéir à son gouvernement et à ses ordres iniques et racistes.

N'écoutant que la voix de sa conscience, il délivra des visas à tous ceux qui en faisaient la demande. Il sauva ainsi au détriment de sa carrière et de sa famille, entre le 17 et 25 juin 1940, plus de 30 000 personnes en mettant sa signature et son tampon sur des documents de toutes natures. Destitué par Salazar, Aristides de Sousa Mendes est mort dans l'indifférence générale. Quarante ans après, un comité national français réhabilite la mémoire de cet homme au courage exemplaire.

Fiche technique

L'exposition présente les actions de sauvetage qui se développent en réaction aux dispositions législatives de la persécution des Juifs en France

Description : 14 panneaux métallisés, 2 œillets hauts, impression couleur, format 70 cm (l) x 110 cm (h).

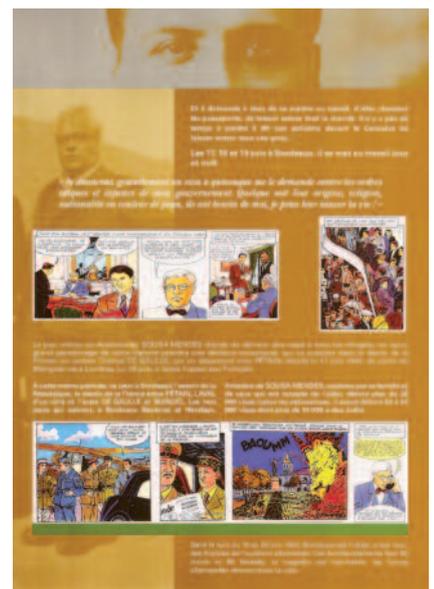
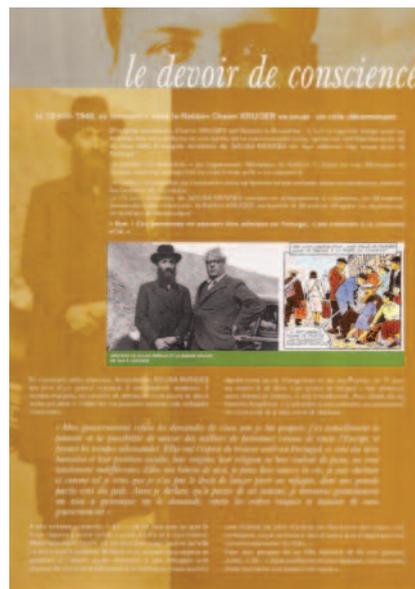
Superficie : salle de 30 m² souhaitable
exposition disponible auprès du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

Rédaction : Manuel Dias

Réalisation : Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

avec le soutien de :

- DRAC Aquitaine (Directions régionales des affaires culturelles)
- Conseil régional d'Aquitaine
- Conseil général de la Gironde
- FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations)
- Musiques de Nuit (pôle de ressources jazz et musiques du monde en Aquitaine)



Vocabulaire

ANTISÉMITISME ou *anti-sémitisme* (anti-semitisch en allemand) est le nom donné à la discrimination, l'hostilité ou les préjugés à l'encontre des personnes juives comme groupe religieux, racial ou ethnique, bien que l'étymologie signifie « contre tous les peuples sémites » (juif et arabe).

APATRIDE Personne sans nationalité, aucun État ne la considérant comme son ressortissant. Synonyme : *heimatlos*.

ARMISTICE Traité signé par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités armées en temps de guerre et impliquant une suspension des hostilités après un accord entre les belligérants.

CAMP Dans le contexte de 1940, le « camp » désigne les lieux d'internement réservés aux étrangers considérés comme « indésirables et dangereux » (notamment Espagnols républicains, Allemands réfugiés ou opposants au Reich...) par la loi du 18 novembre 1939.

CAPITULATION Convention réglant certains privilèges et devoirs, négociée entre partenaires au terme d'un affrontement ou d'une discussion.

CIRCULAIRE n° 14 Le président du Conseil des ministres portugais, Salazar, ordonne aux consuls du Portugal, en poste à l'étranger, de refuser l'octroi de visas aux catégories suivantes : « les étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige ; les apatrides ; les Juifs expulsés de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont ressortissants ».

CONSCIENCE (MORALE) Selon Alain : Le savoir revenant sur lui-même et prenant pour centre la personne humaine elle-même, qui se met en demeure de décider et de se juger.

DÉBÂCLE Déroute de l'armée française face à la Wehrmacht entre le 10 mai et le 16 juin 1940.

ÉVACUÉS Populations alsacienne et lorraine déplacées, à partir de septembre 1939, des zones susceptibles de se transformer en lieux de combat.

EXODE Nom donné à la fuite massive de 8 à 10 millions de civils belge, hollandais, luxembourgeois et français en mai-juin 1940.

FASCISME Le fascisme (en italien fascismo) est un mouvement politique d'origine italienne apparu en 1919. Mouvement politique s'appuyant sur un pouvoir fort, les métiers organisés en corporations, l'exaltation du sentiment nationaliste, le rejet des institutions démocratiques et libérales, la répression de l'opposition et un contrôle politique extensif de la société civile.

HOLOCAUSTE d'origine grecque, Holocauste signifie « sacrifice par le feu ». Les nazis, qui arrivèrent au pouvoir en janvier 1933, avaient développé une idéologie raciale qui voyait dans les Allemands les représentants d'une « race supérieure » et dans les Juifs, des êtres « inférieurs », « indignes de vivre ».

HUMANISME Altruisme, amour des hommes.

JUSTE PARMIS LES NATIONS Titre honorifique décerné, par le peuple juif reconnaissant, aux personnes non juives qui ont protégé des Juifs des persécutions nazies et de l'État français de Vichy, durant la Seconde Guerre mondiale.

MARÉCHALISME Attachement massif, affectif et spontané à la personne du maréchal Pétain, « le vainqueur de Verdun », engendré par le désastre de mai-juin 1940.

MÉMOIRE Savoir collectif inhérent au groupe.

NAZISME Le nazisme ou national-socialisme est l'idéologie politique du NSDAP, parti politique fondé en Allemagne en 1920 qui divise hiérarchiquement l'espèce humaine en races, dont la « race aryenne » était supposée être au sommet de cette hiérarchie. L'acronyme « nazisme » est la contraction de « national-socialisme » (Nationalsozialismus en allemand).

OCCUPATION ALLEMANDE La période historique pendant laquelle certains pays ont

été entièrement ou partiellement occupés militairement et politiquement par la Wehrmacht au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans le langage courant, on dit souvent simplement l'Occupation.

PASSEPORT NANSEN certificat reconnu par de nombreux gouvernements permettant à des milliers de réfugiés apatrides de voyager. Il a été créé le 5 juillet 1922 à l'initiative de Fridtjof Nansen, premier Haut-commissaire pour les réfugiés de la Société des Nations, qui recevra le prix Nobel de la Paix 1922 pour cette création.

RÉFUGIÉS Personnes fuyant leur région ou leur pays pour des motifs politiques.

RÉHABILITATION Rétablissement dans les droits et prérogatives dont on est déchu.

RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS Exilés espagnols qui se réfugient par milliers en France après la chute de Barcelone (29 janvier 1939). La plupart sont internés dans des camps : Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Gurs (Basses-Pyrénées aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques), Le Vernet (Ariège), Septfonds (Tarn-et-Garonne)...

RÉSISTANCE « Action clandestine menée, au nom de la liberté, de la nation et de la dignité de la personne humaine, par des volontaires s'organisant pour lutter contre la domination, et le plus souvent l'occupation, de leur pays par un régime nazi ou fasciste ou satellite, ou allié » (François Bédarida).

RETIRADA du mot « retraite » en espagnol, est l'exode des réfugiés espagnols de la guerre civile. À partir de février 1939, ce sont plus de 450 000 républicains qui franchissent la frontière suite à la chute de la Seconde République espagnole et à la victoire du général Franco.

SHOAH Mot hébreu signifiant « catastrophe ». Désigne spécifiquement l'organisation par l'État, par le régime nazi et ses collaborateurs, de la persécution et de l'extermination systématique, et bureaucratique, d'environ six millions de Juifs.

Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

Le comité est créé à Bordeaux en octobre 1987, au moment où s'achève à Lyon le procès de Klaus Barbie, par quelques personnalités, notamment le père Bernard Rivière, Manuel Dias et Joaquim Nogueira, qui ont compris, dès 1987, l'importance de l'action conduite en 1940 à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et Toulouse par Aristides de Sousa Mendes, en sa qualité de consul général du Portugal à Bordeaux et dans le grand Sud-Ouest.

Les principaux objectifs du Comité :

- contribuer à la réhabilitation et à rendre hommage à l'action d'Aristides de Sousa Mendes,
- promouvoir sa mémoire et la mémoire des Justes,
- sensibiliser l'opinion publique aux conséquences de la Seconde Guerre mondiale et à la Shoah,
- développer des actions et des outils pédagogiques en direction des scolaires et des jeunes,
- promouvoir et valoriser l'histoire et la mémoire de l'immigration et le dialogue des cultures et des peuples,
- participer à la réhabilitation de la maison d'Aristides de Sousa Mendes au Portugal.

Depuis 1987, le Comité a conduit un ensemble d'actions en Aquitaine, en France et au Portugal afin de contribuer à mieux faire connaître l'action magnifique de ce grand humaniste, homme de foi et de convictions. Dès son origine, le Comité a tenu à travailler avec la famille d'Aristides de Sousa Mendes, les autorités portugaises en France, consulat, ambassade, avec les instances représentatives de la communauté juive en Aquitaine, ainsi qu'avec la communauté portugaise en France. L'action conduite par le comité en Aquitaine bénéficie du soutien et du partenariat de collectivités territoriales : le Conseil régional d'Aquitaine, les Conseils généraux de la Dordogne, de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, les villes de Anglet, Bordeaux, Bayonne, Bègles, Carbon-Blanc, Cenon, Hendaye, Léognan, Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pessac...

En 2003, afin de sensibiliser un plus large public, le comité a créé un site Internet www.sousamendes.org.

Depuis 1994, le Comité a conçu et édité plusieurs ouvrages pour honorer la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes :

- *Bordeaux dans la tourmente*, bande dessinée, 1994
- *Aristides de Sousa Mendes, le portugais du siècle*, 2000
- *Aristides de Sousa Mendes, un Juste parmi les Nations*, 2003
- *Aristides de Sousa Mendes, Bordeaux, juin 1940*, 2004
- *Le pouvoir de dire non*, 2005
- *Aristides de Sousa Mendes, le Juste de Bordeaux*, exposition du Comité, 2005

Le Comité a entamé en 2009 une démarche pour la nomination au titre de Juste parmi les Nations de Angelina de Sousa Mendes. Les actions conduites par le Comité depuis plus de 20 ans se poursuivent. L'action de ce grand humaniste reste encore méconnue du public au moment où nous nous commémorons le 70^e anniversaire de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale.

L'action lumineuse et généreuse de cette grande figure de l'Humanité doit continuer à éveiller et éclairer les consciences.



Comité
national français en hommage à
Aristides de Sousa Mendes

Aristides de Sousa Mendes

Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes est membre de la Fondation Aristides de Sousa Mendes créée au Portugal en 2000.

Dans le domaine de l'action sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, le Comité en hommage à Aristides de Sousa Mendes a participé activement à la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, CNHI.

Il est également membre fondateur du Réseau Aquitain pour l'Histoire et la Mémoire de l'Immigration (RAHMI).

Le président du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes assure la présidence du RAHMI.

Le siège social du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes est situé à Bordeaux, 14, cours Journu-Auber.

Site internet : www.sousamendes.org

Les lieux de mémoire

33



Bordeaux

Ancien consulat
du Portugal
14, quai Louis XVIII

Église Saint-Louis
des Chartrons

Gare Saint-Jean



Buste d'Aristides
de Sousa Mendes,
Esplanade
Charles de Gaulle,
Mériadeck

Grande synagogue
de Bordeaux, rue du Grand-
Rabbin-Joseph-Cohen

Écoles maternelle et primaire
rue Aristides de Sousa Mendes,
quartier Haussmann

Bègles

Rue Aristides de Sousa Mendes

Cenon

Rue Aristides de Sousa Mendes
Haut-Cenon

Pessac

Rue Aristides de Sousa Mendes

64



Bayonne

Ancien consulat
du Portugal - 8, rue du Pilori

Hendaye

Pont-frontière
sur la Bidassoa, aujourd'hui
passerelle piétons



Gare SNCF

Anglet

Bibliothèque municipale,
salles de lectures Aristides
de Sousa Mendes

Aquitaine

Nationale 10, axe de transit des réfugiés

Paris



Mur des Justes,
allée des Justes,
Paris 4^e

Portugal



Cabanas de Viriato

Maison d'Aristides
de Sousa Mendes

Lisbonne

Gare ferroviaire Santa-Apolonia
Port de Lisbonne

